



FOURNITURE DE BIENS ET DE SERVICES Conditions Générales	SUPPLY OF GOODS & SERVICES General Terms & Conditions
1. DÉFINITIONS, INTERPRÉTATION	1. DEFINITIONS, INTERPRETATION
1.1. Dans le cadre de cet Accord, les mots et expressions commençant par une majuscule auront, sauf indication contraire du contexte, les significations suivantes:	1.1. In this Agreement capitalised words and expressions shall, unless the context otherwise requires, have the following meanings:
Accord désigne l'accord comprenant le Document d'Autorisation, ces Conditions Générales et tout plannings ou annexes;	Agreement means the agreement comprising of the Authorizing Document, these General Terms & Conditions and any schedules or appendices;
Affilié désigne, en relation avec la société concernée, toute société qui, à un moment donné, est une filiale ou une société mère de la société concernée, ou une filiale ou une société mère de l'une de ces filiales ou sociétés mères (les termes "filiale" et "société mère" ayant les significations données par la Loi Française);	Affiliate means in relation to the relevant company, any company which is at the relevant time a subsidiary or holding company of the relevant company or a subsidiary or holding company of any such subsidiary or holding company (the words "subsidiary" and "holding company" having the meanings given by French laws and regulations);
Lois Applicables désigne l'ensemble des lois, règles, réglementations et autres exigences des autorités réglementaires compétentes ayant force de loi, ainsi que toutes les exigences applicables, normes de sécurité, normes éthiques ou pratiques de l'industrie;	Applicable Laws means all laws, rules, regulations and other requirements of relevant regulatory authorities which have the force of law together with any applicable requirements, safety standards, ethical norms or industry practices;
Document d'Autorisation désigne le Bon de Commande émis par AES FRANCE ou le Contrat de Forme Simplifiée signé par AES FRANCE et le Fournisseur, le cas échéant;	Authorizing Document means the Purchase Order issued by AES FRANCE or the Short Form Contract executed by AES FRANCE and the Supplier, as applicable;
Jour Ouvrables désigne un jour ouvrable (à l'exception d'un samedi ou d'un dimanche) où les banques sont généralement ouvertes pour les opérations bancaires normales à Paris;	Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are generally open for normal banking business in Paris;
Date de Début a le sens qui lui est donné dans le Document d'Autorisation;	Commencement Date has the meaning given in the Authorizing Document;
Information Commerciale Sensible désigne les informations de nature commercialement sensible relatives à: (a) la tarification des Fournitures; (b) les détails des Droits de Propriété Intellectuelle du Fournisseur; et (c) les plans commerciaux et d'investissement du Fournisseur; que le Fournisseur a indiqué à la Société que s'ils étaient divulgués par la Société, causeraient un désavantage commercial significatif ou une perte financière importante pour le Fournisseur;	Commercially Sensitive Information means information of a commercially sensitive nature relating to: (a) the pricing of the Supplies; (b) details of the Supplier's Intellectual Property Rights; and (c) the Supplier's business and investment plans; which the Supplier has indicated to the Company that, if disclosed by the Company, would cause the Supplier significant commercial disadvantage or material financial loss;
Société désigne AES FRANCE, la personne désignée dans le présent Accord dans le	Company means AES FRANCE, the person named in this Agreement under the



Document d'Autorisation en tant qu'acheteur des Fournitures;	Authorizing Document as the purchaser of the Supplies;
Propriété Intellectuelle de la Société désigne tous les Droits de Propriété Intellectuelle produits par le Fournisseur ou toute Personne Connexe en relation avec l'Accord, y compris: (a) les Fournitures et tous les Livrables; (b) tout autre matériel créé en relation avec l'exécution de l'Accord par le Fournisseur ou ses Personnes Connexes; et/ou (c) toute Information Confidentielle relative à la Société ou aux Services;	Company IP means all Intellectual Property Rights produced by the Supplier or any Connected Person in connection with the Agreement, including: (a) the Supplies and any Deliverables; (b) any other materials coming into existence in connection with the performance of the Agreement by the Supplier or its Connected Persons; and / or (c) any Confidential Information relating to or concerning the Company or the Services;
Politiques de la Société désigne l'ensemble des normes de la Société, codes de pratique, principes opérationnels, politiques et procédures, y compris les règles et restrictions du lieu et/ou du site, telles que notifiées par la Société au Fournisseur de temps à autre;	Company Policies means all the Company standards, codes of practice, operating principles, policies and procedures, including venue and/or site rules and restrictions as notified by the Company to Supplier from time to time;
Informations Confidentielles désigne l'Accord et toutes les informations qui sont secrètes ou autrement non disponibles au public (dans les deux cas, soit dans leur intégralité, soit en partie), y compris des informations commerciales, financières, marketing ou techniques, un savoir-faire, des secrets commerciaux ou des méthodes commerciales, dans tous les cas, qu'elles soient divulguées verbalement ou par écrit avant ou après la date de l'Accord;	Confidential Information means the Agreement and all information which is secret or otherwise not publicly available (in both cases either in its entirety or in part) including commercial, financial, marketing or technical information, know-how, trade secrets or business methods, in all cases whether disclosed orally or in writing before or after the date of the Agreement;
Personnes Connexes désigne toute personne directement ou indirectement impliquée dans la l'approvisionnement des Fournitures, y compris les Filiales du Fournisseur et tout le Personnel du Fournisseur ainsi que de chaque Filiale du Fournisseur;	Connected Persons means any person either directly or indirectly involved in providing the Supplies, including the Supplier's Affiliate(s) and any and all of the Supplier's and each such Affiliate's Personnel;
"Législation sur la Protection des Données" désigne l'ensemble de la législation et des exigences réglementaires en vigueur de temps à autre concernant l'utilisation des données personnelles et la confidentialité des communications électroniques, y compris (i) toute législation en vigueur de temps à autre en France concernant la vie privée et/ou le traitement des données personnelles conformément à la loi Française ou toute législation y afférent, et (ii) tout code de pratique publié par l'autorité compétente de temps à autre en relation avec cette législation (le cas échéant en France ou ailleurs quand l'une des parties est	"Data Protection Legislation" means all legislation and regulatory requirements in force from time to time relating to the use of personal data and the privacy of electronic communications, including (i) any legislation from time to time in force in France relating to privacy and/or processing of personal data in accordance with French laws and regulations or any successor legislation and (ii) any statutory codes of practice issued by the relevant authority from time to time in relation to such legislation and (where applicable in France or where a Party is directly obliged to comply with it irrespective of its location).



directement tenue de s'y conformer, indépendamment de son emplacement);	
Livrables désigne tous les documents, produits et matériaux développés par le Fournisseur ou ses Personnes Connexes en relation avec les Fournitures (le cas échéant) sous quelque forme que ce soit, y compris les programmes informatiques, les données, les rapports et les spécifications (y compris les brouillons), comme indiqué dans l'Accord;	Deliverables means all documents, products and materials developed by the Supplier or its Connected Persons in relation to the Supplies (if any) in any form, including computer programs, data, reports and specifications (including drafts) including as set out in the Agreement;
Adresse de Livraison désigne l'endroit où les Fournitures doivent être livrées, tel que spécifié dans l'Accord (le cas échéant) ou, en l'absence de spécification, l'entrepôt logistique officiel de la Société, ou tel que communiqué par la Société au Fournisseur par écrit dans un délai raisonnable avant ladite livraison;	Delivery Address means the location(s) where the Supplies are to be delivered, as specified in the Agreement (as applicable) or where not specified, the Company's official logistics warehouse, or as otherwise advised by the Company to the Supplier in writing within a reasonable time before such delivery;
Date de Livraison désigne la ou les date(s) de livraison des Fournitures telles qu'énoncées dans le présent Accord ou telles que spécifiées autrement par la Société par écrit;	Delivery Date means the delivery date(s) for the Supplies as set out in this Agreement or as otherwise specified by the Company in writing;
Frais désigne le coût de la livraison ou de la fourniture des Fournitures, y compris les éventuelles grilles tarifaires mentionnées dans le Document d'Autorisation de cet Accord ou un Ordre de Travail;	Fees means the cost for the delivery or provision of the Supplies, including any applicable rate cards as stated in the Authorizing Document of this Agreement or a Work Order;
Événement de Force Majeure a le sens qui lui est donné à la Clause 14 (Force Majeure);	Force Majeure Event has the meaning given in Clause 14 (Force Majeure);
Conditions Générales désigne ces conditions générales énoncées ci-après, existant à la date du Document d'Autorisation;	General Terms & Conditions means these general terms and conditions stated herein, existing as of the date of the Authorizing Document;
Bonne Pratique Industrielle désigne le degré de compétence, de diligence, de prudence et de prévoyance qui serait raisonnablement et normalement attendu d'un opérateur qualifié et expérimenté, se conformant à toutes les Lois Applicables, engagé dans le même type d'activité que le Fournisseur;	Good Industry Practice means the degree of skill, diligence, prudence and foresight which would reasonably and ordinarily be expected from a skilled and experienced operator complying with all Applicable Laws engaged in the same type of undertaking as the Supplier;
Biens désigne les biens mentionnés dans le Document d'Autorisation (Fournitures);	Goods means those goods as may be set out in the Authorizing Document (Supplies);
Informations désigne toutes les informations de quelque nature que ce soit, transmises de quelque manière que ce soit et sous quelque	Information means all information of whatever nature, however conveyed and in whatever form, including in writing, orally, by



forme que ce soit, y compris par écrit, oralement, par démonstration, électroniquement et dans un support tangible, visuel ou lisible par machine (y compris CD-ROM, magnétique et en format numérique);	demonstration, electronically and in a tangible, visual or machine-readable medium (including CD-ROM, magnetic and digital form);
Droits de Propriété Intellectuelle désigne tous les droits d'auteur, les droits sur les bases de données, les droits sur les dessins, les marques, les noms de domaine, le savoir-faire ou les brevets, les droits sur les informations confidentielles, ainsi que toute autre propriété intellectuelle ou droits (y compris, le cas échéant, leurs extensions, réversions, rétablissements et renouvellements), qu'ils soient enregistrés ou non, comprenant toutes les demandes (et droits de demande) de protection de ces droits, ainsi que toute propriété similaire ou équivalente, droits ou formes de protection qui existent actuellement ou existeront à l'avenir dans n'importe quelle partie du monde;	Intellectual Property Rights means any and all copyright, database rights, rights in designs, trademarks, domain names, goodwill or patents, rights in confidential information, and any other intellectual property or rights (including, where relevant, all extensions, reversions, revivals and renewals of the same), in each case whether registered or unregistered and including all applications (and rights to apply) for protection of such rights and all similar or equivalent property, rights or forms of protection which now, or will in the future, subsist in any part of the world;
Avis de Procéder désigne l'avis de procéder (le cas échéant) mentionné dans le Document d'Autorisation;	Notice to Proceed means the notice to proceed (if any) set out in the Authorizing Document;
Parties désigne le Fournisseur et la Société;	Parties means the Supplier and the Company;
Partie désigne le Fournisseur ou la Société;	Party means the Supplier or the Company;
Données Personnelles ont le sens qui lui est donné dans la Législation sur la Protection des Données;	Personal Data has the meaning given to it in the Data Protection Legislation;
Personnel désigne, en ce qui concerne une personne, tous les responsables, dirigeants, administrateurs, fiduciaires, membres, employés, consultants, conseillers, agents, représentants, clients, entrepreneurs et sous-traitants de ladite personne;	Personnel means, in relation to a person, any and all officials, officers, trustees, members, directors, employees, consultants, advisers, agents, representatives, clients, contractors and sub-contractors of such person;
Bon de Commande désigne l'offre émise par la Société pour l'achat des Fournitures;	Purchase Order means the offer issued by the Company to purchase the Supplies;
Matériaux Préexistants désigne tous les documents, informations et matériaux fournis par le Fournisseur relatifs aux Fournitures qui existaient avant la Date de Début ou qui ont été créés en dehors du cadre de l'Accord, y compris les matériaux préexistants spécifiés dans le Document d'Autorisation;	Pre-Existing Materials means all documents, information and materials provided by the Supplier relating to the Supplies which existed prior to the Commencement Date or which were created outside the scope of the Agreement, including the pre-existing materials specified in the Authorizing Document;



<p>Locaux désigne l'endroit ou les endroits où les Fournitures doivent être livrées, tels que spécifiés dans le Document d'Autorisation (ou indiqués par la Société au Fournisseur dans un délai raisonnable avant une telle livraison);</p>	<p>Premises means the location(s) where the Supplies are to be delivered, as may be specified in the Authorizing Document (or advised by the Company to the Supplier within a reasonable time before such delivery);</p>
<p>Demande d'Informations désigne une demande d'information conformément à la Loi Française;</p>	<p>Request for Information means a Request for Information as per French laws and regulations;</p>
<p>Services désigne tout travail ou service (y compris toute livraison partielle ou en totalité) que le Fournisseur doit fournir à la Société en vertu du présent Contrat, tels que spécifiés dans le Document d'Autorisation de cet Accord ou fournis dans le cadre de l'exécution des obligations prévues par l'Accord;</p>	<p>Services means any work or services (including any instalment or any part of them) that the Supplier is to provide to the Company pursuant to this Agreement that are specified in Authorizing Document of this Agreement or supplied in the course of performing obligations under the Agreement;</p>
<p>Contrat de Forme Simplifiée désigne le document énonçant les détails de l'accord et intitulé "Contrat de Forme Simplifiée" signé à la fois par la Société et le Fournisseur;</p>	<p>Short Form Contract means the document setting out the particulars of the agreement and entitled "Short Form Contract" executed by both the Company and the Supplier;</p>
<p>Spécification désigne toute spécification des Fournitures contenue (ou mentionnée) dans le Document d'Autorisation;</p>	<p>Specification means any specification of the Supplies that is contained (or referred to) in the Authorizing Document;</p>
<p>Fournisseur désigne la personne nommée dans le présent Accord, dans le Document d'Autorisation, en tant que fournisseur des Fournitures;</p>	<p>Supplier means the person named in this Agreement under the Authorizing Document as the supplier of the Supplies;</p>
<p>Fournitures désigne les Biens et/ou les Services;</p>	<p>Supplies means the Goods and/or the Services;</p>
<p>Taxe désigne toute taxe, droit, prélèvement, charge ou impôt de nature fiscale, où qu'il soit et à tout moment imposé, y compris (sans limitation) l'impôt sur le revenu et les cotisations d'assurance sociale conformément à la Loi Française;</p>	<p>Tax means any tax, duty, levy, charge or impost in the nature of taxation wherever and whenever imposed including (without limitation) income tax and national insurance contributions as per French laws and regulations;</p>
<p>Terme désigne la durée de cet Accord telle qu'énoncée dans le Document d'Autorisation; et</p>	<p>Term means the duration of this Agreement as set out at in the Authorizing Document; and</p>
<p>Ordres de Travail désigne un ordre de travail établi conformément à cet Accord pour la fourniture de Fournitures supplémentaires.</p>	<p>Work Orders means a work order made pursuant to this Agreement for the provision of additional Supplies.</p>
<p>1.2. La référence à une loi ou disposition législative comprend une référence à</p>	<p>1.2.Reference to any statute or statutory provision shall include a reference to any</p>



<p>toute loi ou disposition législative qui modifie, étend, consolide ou remplace ladite loi ou disposition, et comprend toute ordonnance, réglementation, instrument ou autre législation subordonnée émise en vertu de la loi ou disposition législative pertinente. Le singulier inclut le pluriel et vice versa, et tout genre inclut tous les genres. Les titres des clauses sont insérés pour convenance seulement et n'affecteront pas l'interprétation de cet Accord. En cas de contradiction ou de conflit entre différentes parties de cet Accord, les termes énoncés dans le corps principal de cet Accord prévaudront.</p>	<p>statute or statutory provision which amends, extends, consolidates or replaces the same or which has been amended, extended, consolidated, or replaced by the same and shall include any orders, regulations, instruments or other subordinate legislation made under the relevant statute or statutory provision. The singular includes the plural and vice versa and any gender includes all genders. Clause headings are inserted for convenience only and shall not affect the construction of this Agreement. If there is any inconsistency or conflict between any parts of this Agreement the terms set out in the main body of this Agreement shall take precedence.</p>
<p>2. NOMINATION DU FOURNISSEUR</p>	<p>2. APPOINTMENT OF SUPPLIER</p>
<p>2.1. À compter de la Date de Début, la Société nomme le Fournisseur pour fournir les Fournitures (et tout service connexe et auxiliaire) conformément à l'emploi du temps établi dans le Document d'Autorisation.</p>	<p>2.1. With effect from the Commencement Date, the Company appoints the Supplier to provide the Supplies (and any related and ancillary services) in accordance with the timetable set out in the Authorizing Document.</p>
<p>2.2. Les conditions de cet Accord s'appliquent à tous les achats de Fournitures par la Société, à l'exclusion de toute autre condition soumise de quelque manière que ce soit par le Fournisseur ou la Société, que ce soit au nom du Fournisseur ou de la Société.</p>	<p>2.2. The terms and conditions of this Agreement apply to all purchases of Supplies by the Company to the exclusion of any terms and conditions submitted in any way by or on behalf of the Supplier or the Company.</p>
<p>3. FRAIS ET PAIEMENTS</p>	<p>3. FEES AND PAYMENT</p>
<p>3.1. Les Frais seront payables conformément au Document d'Autorisation de cet Accord, et seront inclusifs de tous les impôts, droits, coûts, dépenses et charges (y compris les frais d'emballage, de conditionnement, d'assurance et de livraison).</p>	<p>3.1. The Fees shall be payable in accordance with the Authorizing Document of this Agreement, and shall be inclusive of all taxes, duties, costs, expenses and charges (including charges for packaging, packing, insurance and delivery).</p>
<p>3.2. Lorsqu'il est indiqué dans le Document d'Autorisation que la Société et le Fournisseur ont conclu un Avis de Procéder relatif aux Fournitures avant la date de cet Accord, le Fournisseur reconnaît que si, à la date de cet Accord, la Société a effectué des paiements en vertu de l'Avis de Procéder pour les Frais</p>	<p>3.2. Where it is stated in the Authorizing Document that the Company and Supplier entered into a Notice to Proceed in relation to the Supplies prior to the date of this Agreement, the Supplier acknowledges that if, as of the date of this Agreement, the Company has made payments under the Notice to Proceed</p>



<p>liés à la portion exécutée par le Fournisseur en vertu de l'Avis de Procéder, alors les Frais dus au Fournisseur en vertu de cet Accord seront réduits du montant précédemment payé au Fournisseur en application de l'Avis de Procéder.</p>	<p>towards the Fees in respect of that portion of the Supplier carried out under the Notice to Proceed, then the Fees payable to the Supplier under this Agreement shall be reduced by the sums previously paid to the Supplier pursuant to the Notice to Proceed.</p>
<p>3.3. Le Fournisseur ne peut facturer la Société qu'en accord avec les paiements échelonnés tels qu'énoncés dans le Document d'Autorisation, après que l'étape convenue a été achevée à la satisfaction de la Société conformément à l'Accord, le cas échéant. Les factures doivent mentionner l'Accord, un numéro de Document d'Autorisation valide, les détails des Fournitures livrées et/ou effectuées et qui, si le Fournisseur est enregistré à la TVA, constituent des factures de TVA valides.</p>	<p>3.3. The Supplier may only invoice the Company in accordance with the staged payments as set out in the Authorizing Document, after the agreed stage has been completed to the Company's satisfaction in accordance with the Agreement, as applicable. Invoices shall quote the Agreement, a valid Authorizing Document number, details of the Supplies delivered and/or performed and which, if the Supplier is VAT-registered, are valid VAT invoices.</p>
<p>3.4. Lorsque le Fournisseur soumet une facture conformément à la Clause 3.3, la Société l'examinera et la vérifiera dans les délais impartis. Si la Société ne se conforme pas à cette Clause ci-dessus et qu'il y a un retard injustifié dans l'examen et la vérification de la facture, la facture sera considérée comme valide et non contestée aux fins de la Clause 3.5 après un délai raisonnable écoulé.</p>	<p>3.4. Where the Supplier submits an invoice in accordance with Clause 3.3, the Company will consider and verify it in a timely fashion. Where the Company fails to comply with this Clause above and there is an undue delay in considering and verifying the invoice, the invoice shall be regarded as valid and undisputed for the purposes of Clause 3.5 after a reasonable time has passed.</p>
<p>3.5. La Société devra payer toutes les factures que la Société a déterminées comme étant valides, non contestées et conformes à tous égards à l'Accord, et qui se rapportent aux Fournitures correctement fournies conformément à l'Accord. La Société devra payer toutes lesdites factures à la fin du mois au cours duquel les 45 jours expirent à compter de la date de réception de cette facture (par exemple, une facture datée le 2 Février devra être payée au plus tard le 31 Mars).</p>	<p>3.5. The Company shall pay all invoices that the Company has determined are valid and undisputed and compliant in all respects with the Agreement and which relate to Supplies properly supplied in accordance with the Agreement. The Company shall pay all such invoices at the end of the month in which 45 days expire, commencing from the date of receipt of such invoice (e.g., an invoice dated February 2 must be paid by March 31).</p>
<p>3.6. Dans le cas où le Fournisseur n'a pas fourni les Fournitures conformément à cet Accord, la Société peut retenir les Frais payables concernant les Fournitures et/ou</p>	<p>3.6. In the event that the Supplier has failed to provide any Supplies in accordance with this Agreement, the Company may withhold the Fees payable in connection</p>



la période pendant laquelle cette Fourniture était due.	with the Supplies and/or the period in which that Supply was due.
3.7. La Société peut, moyennant un préavis écrit raisonnable préalable, compenser tout montant dû par le Fournisseur avec tout montant dû au Fournisseur en vertu du présent Accord ou de tout autre accord entre le Fournisseur et la Société.	3.7. The Company may, upon reasonable prior written notice, set off any amount owed by the Supplier against any amount due to the Supplier under this Agreement or under any other agreement between the Supplier and the Company.
3.8. Lorsque le Fournisseur conclut un contrat avec un sous-traitant concernant le présent Accord, le Fournisseur inclura dans ce contrat des dispositions ayant le même effet que les Clauses 3.5 et 3.6 du présent Accord.	3.8. When the Supplier enters into a contract with any sub-contractor in respect of this Agreement the Supplier shall include in that contract provisions having the same effect as Clauses 3.5 and 3.6 of this Agreement.
3.9. Toutes les sommes payables en vertu de l'Accord sont hors TVA.	3.9. All sums payable under the Agreement are exclusive of VAT.
4. LIVRAISON	4. DELIVERY
4.1. Le Fournisseur doit livrer les Fournitures conformément aux instructions et aux dates spécifiées dans le Document d'Autorisation (ou, dans la mesure où aucune date ou échéancier n'est spécifié, alors dans les 14 jours suivant la date de cet Accord ou à tout autre moment que la Société peut approuver par écrit ou demander raisonnablement). Le respect des délais est essentiel pour la livraison des Fournitures. Le Fournisseur doit, et doit s'assurer que le Personnel du Fournisseur doit, (sans engager de responsabilité supplémentaire envers la Société) consacrer le temps, l'attention et les compétences nécessaires aux Fournitures (y compris les heures supplémentaires ou les équipes supplémentaires requises) afin de respecter ces échéances. Si le Fournisseur ou tout membre du Personnel du Fournisseur risque de ne pas fournir les Fournitures dans les délais prévus, alors, sans préjudice des autres droits ou recours de la Société, le Fournisseur doit rapidement informer la Société à l'avance de la nature et des conséquences des circonstances en question, ainsi qu'une meilleure estimation de la durée de ces circonstances.	4.1. The Supplier shall deliver the Supplies in accordance with the instructions and date(s) specified in the Authorizing Document (or, to the extent that no date or timescale is specified, then within 14 days after the date of this Agreement or at such other time as the Company may approve in writing or reasonably request). Time is of the essence for delivery of the Supplies. The Supplier shall, and shall procure that the Supplier Personnel shall, (without further liability to the Company) devote such of their time, attention and ability to the Supplies (including any overtime or additional shifts required) as may be necessary to meet those timescales. If there is any likelihood that the Supplier or any Supplier Personnel will fail to provide any Supplies within the applicable timeline for performance, then, without prejudice to any of the Company's other rights or remedies, the Supplier shall promptly give the Company advance notice of the nature and effects of the circumstances in question and a best estimate of the duration of such circumstances.



4.2. Le Fournisseur doit s'assurer que :	4.2. The Supplier shall ensure that:
(a) tous les Biens soient marqués et livrés conformément aux instructions de la Société et aux réglementations applicables ou aux exigences du transporteur, et soient correctement emballés et sécurisés de manière à parvenir à leur destination en bon état, dans le cours normal des choses; et	(a) any Goods are marked and delivered in accordance with the Company's instructions and any applicable regulations or requirements of the carrier and properly packed and secured so as to reach their destination in an undamaged condition in the ordinary course; and
(b) toute livraison de Biens soit accompagnée d'une note de livraison indiquant le numéro du Document d'Autorisation, la date de commande, le nombre de colis et leur contenu, et, en cas de livraison partielle, le solde restant à livrer.	(b) any delivery of Goods is accompanied by a delivery note which shows the Authorizing Document number, date of order, number of packages and contents and, in the case of part delivery, the outstanding balance remaining to be delivered.
4.3. Sauf accord contraire de la Société par écrit, tous les Biens seront livrés aux Locaux pendant les heures de bureau, les frais de transport et tout autre frais applicable étant prépayés par le Fournisseur. La Société ne sera pas tenue d'effectuer des travaux permettant la livraison des Fournitures. Le Fournisseur déchargera les Biens à ses propres risques, selon les instructions de la Société.	4.3. Unless otherwise agreed by the Company in writing, all Goods shall be delivered to the Premises during business hours with transportation charges and any other applicable charges pre-paid by the Supplier. The Company shall not be obliged to carry out any work to enable delivery of Supplies to take place. The Supplier shall offload Goods at its own risk, as directed by the Company.
4.4. La Société et, le cas échéant, le Fournisseur doivent inspecter les Biens dès que possible après la livraison et convenir d'un inventaire de la qualité et de la quantité livrée. La Société ne sera pas responsable des dommages constatés lors de cette inspection. Si la Société estime raisonnablement que l'un des Biens est dans un état inapproprié ou en quantité incorrecte, que ce soit à la livraison ou ultérieurement, la Société en informera le Fournisseur, qui devra rapidement organiser la réparation, le remède, la correction ou le remplacement de ces Biens dans les 24 heures suivant la notification de la Société au Fournisseur. Si le Fournisseur n'a pas entièrement réparé, remédié, corrigé ou remplacé (selon le cas) ces Biens à l'expiration de cette période de 24 heures, la Société sera en droit d'exercer ses	4.4. The Company and, if applicable, the Supplier shall inspect the Goods as soon as practicable following delivery and agree an inventory of the quality and quantity delivered. The Company shall not be liable for any damage found on such inspection. If the Company in its reasonable opinion considers any of the Goods to be in an unsuitable condition or of the wrong quantity either on delivery or subsequently, the Company shall notify the Supplier, which shall promptly arrange the repair, remedy, correction or replacement of such Goods within 24 hours following the time of the Company's so notifying the Supplier. If the Supplier has not fully repaired, remedied, corrected or replaced (as appropriate) such Goods by the expiry of such 24-hour period, the Company shall be entitled to enforce the



recours conformément à la Clause 8 (Recours).	Company's remedies under Clause 8 (Remedies).
4.5. Sauf indication contraire, le Fournisseur est responsable de l'installation, de la mise en service et de la mise hors service des Biens, le cas échéant.	4.5. Unless otherwise specified, the Supplier shall be responsible for installing, commissioning and decommissioning the Goods, as applicable.
4.6. La Société ne sera réputée avoir accepté les Biens qu'après avoir disposé d'une période raisonnable pour les inspecter suite à la livraison ou, si cela survient ultérieurement, dans un délai raisonnable après que tout défaut latent en eux soit devenu apparent.	4.6. The Company shall not be deemed to have accepted the Goods until it has had a reasonable period of time to inspect them following delivery or, if later, within a reasonable period of time after any latent defect in them has become apparent.
4.7. Le Fournisseur devra donner à la Société un préavis écrit préalable de la livraison, dans le cadre du présent Accord, de tout Bien présentant un danger pour la santé et la sécurité des personnes ou des biens, en identifiant ces dangers et en fournissant tous les détails des précautions à prendre par la Société lors de la livraison de ces Biens ainsi que pour leur stockage ou leur manipulation ultérieure. Le Fournisseur devra notifier par écrit à la Société toutes les exigences et restrictions imposées par les autorités gouvernementales et autres organismes ou personnes concernant la possession, l'utilisation ou la fourniture ultérieure des Biens.	4.7. The Supplier shall give the Company prior written notice of the delivery under this Agreement of any Goods having a hazard to the health and safety of persons or property, identifying those hazards and giving full details of any precautions to be taken by the Company on the delivery of such Goods and their subsequent storage or handling. The Supplier shall notify the Company in writing of all requirements and restrictions imposed by governmental and other authorities or persons relating to the possession, use or onward supply of the Goods.
5. PROPRIÉTÉ ET RISQUE	5. TITLE AND RISK
5.1. Lorsque la Société achète des Biens :	5.1. Where the Company is purchasing Goods:
(a) la propriété des Biens sera transférée à la Société dès la livraison ou dès le premier paiement effectué par la Société à l'égard des Biens, et le Fournisseur prendra toutes les mesures raisonnables pour transférer la propriété desdits Biens à la Société, y compris, sur demande, en complétant un certificat de transfert de propriété; et	(a) title to the Goods shall pass to the Company upon the earlier of delivery or the first payment by the Company in respect of the Goods and the Supplier shall take all reasonable steps to pass title in such Goods to the Company, including, where requested, completing a vesting certificate; and
(b) le risque lié aux Biens ne sera transféré à la Société qu'à la livraison des Biens conformément à cet Accord.	(b) risk in the Goods shall only pass to the Company upon delivery of the Goods in accordance with this Agreement.
5.2. Lorsque la Société loue des Biens:	5.2. Where the Company is hiring Goods:



<p>(a) le titre de propriété des Biens indiqués comme étant loués par la Société auprès du Fournisseur (Biens Loués) restera la propriété du Fournisseur. La Société s'engage à maintenir les Biens Loués libres de toute charge et à ne pas les vendre ni les traiter autrement, sauf conformément à cet Accord. Le risque de perte des Biens Loués sera transféré à la Société lors de la remise des Biens Loués à la Société, et ce risque restera à la charge de la Société jusqu'à ce que les Biens Loués soient restitués au Fournisseur. Le Fournisseur fournira toutes les installations, équipements, outils et documents associés nécessaires à la mise en service, à l'utilisation et à la mise hors service des Biens Loués, tels qu'énoncés dans cet Accord;</p>	<p>(a) title to the Goods indicated as being hired by the Company from the Supplier (Hire Goods) shall remain the property of the Supplier. The Company agrees to keep the Hire Goods free of any encumbrance and not to sell or otherwise deal with such Goods except in accordance with this Agreement. Risk of loss to the Hire Goods shall pass to the Company upon handover of the Hire Goods to the Company and such risk shall remain with the Company until the Hire Goods are returned to the Supplier. The Supplier shall supply all associated plant, tackle, tools and documentation necessary for commissioning, use and decommissioning of the Hire Goods as set out in this Agreement;</p>
<p>(b) le Fournisseur permet irrévocablement à la Société, ses sous-traitants et autres personnes autorisées par la Société d'utiliser les Biens Loués conformément aux instructions et recommandations du fabricant pendant la période de location spécifiée dans le présent Accord (Période de Location) et sous réserve du présent Accord;</p>	<p>(b) the Supplier irrevocably permits the Company, its contractors and other persons authorised by the Company to use the Hire Goods in accordance with the manufacturer's instructions and recommendations during the hire period specified in this Agreement (Hire Period) and subject to this Agreement;</p>
<p>(c) le Fournisseur ne pourra pas facturer: (i) les dommages ou défauts qui sont déterminés comme précédant l'utilisation des Biens loués par la Société par le Fournisseur (qu'ils aient été identifiés ou non lors de l'inspection de remise); (ii) toute modification des Biens loués autorisée par le Fournisseur; (iii) tout dommage résultant d'une conception ou d'une fabrication inadéquate ; (iv) tout dommage résultant d'une action, d'une omission ou d'une violation de la part du Fournisseur ou de tout membre du personnel du Fournisseur ; et/ou (v) tout autre dommage qui n'a pas été notifié par le Fournisseur à la Société à la date de la facture finale de règlement collectivement, les Dommages Exclus); et</p>	<p>(c) the Supplier shall not be entitled to charge for: (i) damage or defect which is determined to pre-date the Company's use of the Hire Goods (whether or not identified during the course of the hand-over inspection); (ii) any modification of the Hire Goods which has been authorised by the Supplier; (iii) any damage resulting from improper design or manufacture; (iv) any damage resulting from any action, omission or breach by the Supplier or by any of the Supplier Personnel; and/or (v) any other damage which is not notified by the Supplier to the Company by the date of the final settlement invoice (together, Excluded Damage); and</p>



<p>(d) Dans les 30 jours suivant le retour des Biens Loués au Fournisseur, le Fournisseur devra fournir à la Société une facture concernant les coûts réels, raisonnables et justifiés du Fournisseur pour réparer, remédier ou corriger les dommages autres que les dommages exclus, selon les mêmes tarifs (le cas échéant) que ceux mentionnés dans le présent Accord et, en cas de perte totale des Biens Loués, la Société ne sera responsable que des frais de remplacement des Biens Loués, en fonction de leur âge et de leur état réels au moment de la perte. ;</p>	<p>(d) within 30 days after return of the Hire Goods to the Supplier, the Supplier shall deliver an invoice to the Company for the Supplier's actual, reasonable and substantiated costs to repair, remedy or correct damage other than Excluded Damage, on the same rates (if any) as in this Agreement and, in the event of a total loss of the Hire Goods the Company shall only be liable for the cost of replacement of the Hire Goods based upon actual age and condition at time of loss;</p>
<p>(e) La Société n'assume aucune responsabilité ni aucun engagement quelconque pour : (i) toute perte ou dommage survenant à, et tout frais ou paiement supplémentaire au Fournisseur pour, tout bien appartenant au Fournisseur (y compris tout bien loué) survenant après la date prévue pour la collecte par le Fournisseur ; ou (ii) le vol ou la perte des biens loués non causés par la négligence de la Société.</p>	<p>(e) the Company shall have no liability or responsibility whatsoever for: (i) any loss or damage to, and any charges or other payments to the Supplier for, any property of the Supplier (including any Hire Goods) which occurs after the date due for collection by Supplier; or (ii) theft or loss of Hire Goods not caused by the negligence of the Company.</p>
<p>5.3. Pendant qu'il est en possession ou sous le contrôle du Fournisseur ou de tout membre du Personnel du Fournisseur, le Fournisseur accepte le risque lié à tout bien appartenant à la Société, et ces biens doivent être clairement identifiés comme étant la propriété de la Société. Ils doivent être entièrement assurés par le Fournisseur, stockés en toute sécurité séparément des autres biens, utilisés exclusivement dans le but d'exécuter le présent Accord, et doivent être restitués immédiatement à la Société sur demande écrite de celle-ci.</p>	<p>5.3. While in the Supplier's or any Supplier Personnel's possession or control, the Supplier shall accept risk in any Company Property and such Company Property shall be kept clearly identifiable as the Company's property, shall be fully insured by the Supplier, shall be safely stored apart from other property, shall be used solely for the purpose of performing this Agreement and shall be returned to the Company immediately on the Company's written demand.</p>
<p>5.4. La Société se réserve le droit d'exiger du Fournisseur qu'il prenne des engagements permettant à la Société de prendre possession des Biens lorsque la Société</p>	<p>5.4. The Company reserves the right to require the Supplier to enter into commitments entitling the Company to take possession of the Goods when the Company</p>



estime qu'il existe un risque de détresse financière du Fournisseur.	considers there is a risk of Supplier financial distress.
6. QUALITÉS DES FOURNITURES ET APPROBATIONS	6. QUALITY OF SUPPLIES AND APPROVALS
6.1. Le Fournisseur s'engage, déclare et garantit à la Société que le Fournisseur, en ce qui concerne les Fournitures:	6.1. The Supplier undertakes, represents and warrants to the Company that the Supplier shall in relation to the Supplies:
(a) coopérer avec la Société et tout tiers engagé pour fournir des services à la Société, et se conformer à toutes les instructions et lignes directrices raisonnables de la Société;	(a) co-operate with the Company and any third parties engaged to provide services to the Company, and comply with all reasonable instructions and guidelines of the Company;
(b) exécuter les Services avec soin et compétence et utiliser un nombre suffisant de personnel ayant les compétences et l'expérience appropriées conformément aux Bonnes Pratiques de l'Industrie pour effectuer les tâches qui leur sont assignées conformément à l'Accord;	(b) perform the Services with reasonable care and skill and use sufficient numbers of personnel who are suitably skilled and experienced in accordance with Good Industry Practice to perform the tasks assigned to them in accordance with the Agreement;
(c) veillera à ce que les Fournitures soient conformes à toutes les exigences stipulées dans l'Accord et la Spécification, et que tout Bien soit adapté à tout usage expressément ou implicitement communiqué au Fournisseur par la Société, de qualité satisfaisante et exempt de défauts de fabrication, d'installation et de conception;	(c) ensure that the Supplies conform with all requirements set out in the Agreement and the Specification, and that any Goods shall be fit for any purpose expressly or impliedly made known to the Supplier by the Company, of satisfactory quality and free from defects in workmanship, installation and design;
(d) fournir les Fournitures sans violer les Droits de Propriété Intellectuelle ou autres droits de tout tiers;	(d) provide the Supplies without infringing the Intellectual Property Rights or other rights of any third party;
(e) fournir tout l'équipement, les outils, les véhicules et autres articles nécessaires pour fournir les Fournitures; et	(e) provide all equipment, tools and vehicles and such other items as are required to provide the Supplies; and
(f) obtenir et maintenir toutes les licences et autorisations nécessaires, et se conformer à toutes les Lois Applicables, aux Politiques de la Société et aux Bonnes Pratiques de l'Industrie.	(f) obtain and maintain all necessary licences and consents, and comply with all Applicable Laws, the Company Policies and Good Industry Practice.



7. ORDRES DE TRAVAUX	7. WORK ORDERS
7.1. Pendant le Terme du présent Accord, les Parties peuvent de temps à autre convenir et exécuter des Ordres de Travail pour des Fournitures supplémentaires.	7.1. During the Term of this Agreement, the Parties may from time to time agree and execute Work Orders for additional Supplies.
7.2. Le Fournisseur devra être tenu de conclure un Ordre de Travail lorsque cela est demandé par la Société. Aucun Ordre de Travail ne sera contraignant tant qu'il n'aura pas été renseigné, accepté et signé par les deux Parties.	7.2. The Supplier shall be required to enter into a Work Order where requested by the Company. No Work Order shall be binding until it has been populated, agreed and signed by both Parties.
7.3. Les Parties discuteront du contenu de l'Ordre de Travail en fonction des exigences de la Société, les deux Parties agissant de manière raisonnable et de bonne foi.	7.3. The Parties shall discuss the content of the Work Order based on the Company's requirements, with both Parties acting reasonably and in good faith.
7.4. Chaque Ordre de Travail doit énoncer, sans limitation, les éléments suivants:	7.4. Each Work Order shall set out, without limitation, the:
(a) tous les détails complets des Fournitures à fournir par le Fournisseur;	(a) full details of the Supplies to be provided by the Supplier;
(b) le Plan de Projet, comprenant les dates des jalons pour la livraison et l'Acceptation des Fournitures;	(b) project Plan, including milestone dates for delivery and Acceptance of the Supplies;
(c) Spécifications des Fournitures; et	(c) Supplies Specification; and
(d) Frais.	(d) Fees.
7.5. Chaque ordre de travail sera convenu conformément aux termes de cet Accord et fera partie intégrante de cet Accord.	7.5. Each Work Order shall be agreed pursuant to the terms of this Agreement and shall form part of this Agreement.
7.6. Toutes les Fournitures acceptées dans le cadre des Ordres de Travail feront partie des Fournitures en vertu du présent Accord.	7.6. All Supplies accepted under Work Orders shall form part of the Supplies under this Agreement.
8. RECOURS DE LA SOCIÉTÉ	8. REMEDIES OF THE COMPANY
8.1. En cas de violation de la garantie du Fournisseur prévue à la Clause 6 (Qualité des Fournitures et Approbations), la Société peut (le cas échéant et sans engager de responsabilité envers le Fournisseur découlant de cette action, que tout ou partie des Fournitures aient été acceptées ou non par la Société):	8.1. Where there is any breach of the Supplier's warranty in Clause 6 (Quality of Supplies and Approvals) the Company may (as applicable and without liability to the Supplier arising out of such action and whether or not all or any part of the Supplies have been accepted by the Company):



<p>(a) exiger du Fournisseur qu'il élabore et soumette à la Société, dans les délais fixés par la Société, un plan de réparation pour approbation par la Société, indiquant comment et dans quels délais le Fournisseur remédiera à la ou aux défaillances concernées. Le Fournisseur devra apporter les modifications demandées par la Société comme condition de cette approbation. Une fois que la Société aura approuvé le plan de réparation par écrit, le Fournisseur devra mettre en œuvre et respecter ce plan de réparation;</p>	<p>(a) require the Supplier to prepare and submit to the Company for the Company's approval within such timeframes as the Company shall require, a remediation plan setting out how, and the timescales in which, the Supplier will remedy the relevant failure(s). The Supplier shall make such changes to the plan as the Company requires as a condition of such approval. Once the Company has approved the remediation plan in writing, the Supplier shall implement and comply with the remediation plan;</p>
<p>(b) exiger du Fournisseur, aux frais du Fournisseur, dans un délai de 5 jours suivant la réception de l'avis de la Société, soit : (i) de reprendre les Fournitures ; soit (ii) de rembourser intégralement les Frais (si payés);</p>	<p>(b) require the Supplier, at the Supplier's expense, within 5 days after receipt of notice from the Company either: (i) to re-execute the Supplies; or (ii) to provide a full refund of the Fees (if paid);</p>
<p>(c) refuser d'accepter toute livraison ultérieure ou exécution des Fournitures;</p>	<p>(c) refuse to accept any further deliveries or performance of the Supplies;</p>
<p>(d) récupérer auprès du Fournisseur les dépenses raisonnablement engagées par la Société pour obtenir des fournitures de remplacement auprès d'un autre fournisseur;</p>	<p>(d) recover from the Supplier any expenditure reasonably incurred by the Company in obtaining substitute supplies from another supplier;</p>
<p>(e) effectuer, aux frais du Fournisseur, tout travail raisonnablement nécessaire pour que les Fournitures soient conformes à l'Accord; et/ou</p>	<p>(e) carry out at the Supplier's expense any work reasonably necessary to make the Supplies comply with the Agreement; and/or</p>
<p>(f) réclamer les dommages-intérêts qui ont pu être subis par la Société en raison de la violation du Fournisseur vis-à-vis de l'Accord.</p>	<p>(f) claim such damages as may have been incurred by the Company as a result of the Supplier's breach of the Agreement.</p>
<p>8.2. Tout recours prévu par l'Accord sera sans préjudice de tout autre droit ou recours qui aurait déjà été acquis, ou qui sera acquis par la suite, à la Société, sauf accord express contraire.</p>	<p>8.2. Any remedy under the Agreement shall be without prejudice to any other right or remedy which has already accrued, or subsequently accrued, to the Company, unless expressly agreed otherwise.</p>
<p>8.3. Si la Société exerce un quelconque droit en vertu de la Clause 8.1 concernant les</p>	<p>8.3. If the Company exercises any right under Clause 8.1 in respect of Goods, the</p>



<p>Biens, la Société peut, à sa discrétion absolue, exiger du Fournisseur qu'il récupère immédiatement les Biens concernés ou qu'il les retourne au Fournisseur aux frais du Fournisseur.</p>	<p>Company may at its absolute discretion require the Supplier to collect the relevant Goods forthwith or return the Goods to the Supplier at the Supplier's cost.</p>
<p>8.4. Lorsque des modifications sont nécessaires conformément à la Clause 8.1, aucun frais supplémentaire ne sera engagé pour de telles modifications, sauf si elles sont approuvées, la Société agissant de manière raisonnable.</p>	<p>8.4. Where any amendments are required pursuant to Clause 8.1, no additional Fee shall be incurred for any such amendments unless approved, with the Company acting reasonably.</p>
<p>8.5. Sous réserve de la prévision de dommages-intérêts liquidés dans le Document d'Autorisation, dans le cas où le Fournisseur retarderait l'achèvement et/ou la livraison de la totalité ou d'une partie des Fournitures (selon le délai indiqué dans le Document d'Autorisation, ou à défaut d'un délai précis, à la date raisonnablement demandée par écrit par la Société au Fournisseur) sans que la prolongation du délai soit approuvée par écrit par la Société (y compris dans le cadre des Ordres de Travaux), alors la Société aura droit à des dommages-intérêts liquidés d'un montant indiqué dans le Document d'Autorisation pour chaque jour écoulé entre le délai requis pour l'achèvement et la date réelle d'achèvement telle que certifiée par la Société, jusqu'à concurrence du montant maximum fixé dans le Document d'Autorisation. Le Fournisseur reconnaît expressément qu'il s'agit d'une estimation préalable véritable et raisonnable des dommages qui seront subis par la Société en raison du défaut du Fournisseur. La Société peut, sans préjudice à tout autre droit ou moyen de recouvrement, déduire le montant de ces dommages-intérêts liquidés ou dommages des sommes dues ou à devenir dues au Fournisseur.</p>	<p>8.5. Subject to liquidated damages being provided for in the Authorizing Document, in the event the Supplier delays completion and/or delivery of the whole or any part of the Supplies (with reference to the relevant timeframe set out under the Authorizing Document, or in the absence of a clear timeframe, by the date reasonably requested by the Company to the Supplier in writing) without the extension of time being approved by the Company in writing (including as part of Work Orders), then the Company shall be entitled to liquidated damages in the amount stated in the Authorizing Document for each day that elapses between the required time for completion and the actual date of completion as certified by the Company, up to the maximum amount as set out in the Authorizing Document. The Supplier expressly agrees that this is a true and reasonable pre-estimate of the damages that shall be suffered by the Company as a result of the Supplier's default. The Company may, without prejudice to any other rights or methods of recovery, deduct the amount of such liquidated damages or damages from any monies due or to become due to the Supplier.</p>
<p>9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE</p>	<p>9. INTELLECTUAL PROPERTY</p>
<p>9.1. Le Fournisseur reconnaît et accepte que toute Propriété Intellectuelle de la Société est et sera, entre le Fournisseur et la Société, la propriété exclusive de la Société et sera transférée à la Société dès sa création. Dans la mesure nécessaire, le</p>	<p>9.1. The Supplier acknowledges and agrees that all Company IP is and shall be, as between the Supplier and the Company, the exclusive property of the Company and will vest in the Company on creation. To the extent necessary, the Supplier</p>



<p>Fournisseur cède par la présente (par voie de cession présente et future) de manière absolue toute la Propriété Intellectuelle de la Société à la Société. Dans le cas où une Propriété Intellectuelle de la Société ne serait pas transférée à la Société, que ce soit en vertu du présent Accord ou autrement en vertu de la loi, le Fournisseur détiendra cette Propriété Intellectuelle de la Société en fiducie pour le bénéfice exclusif de la Société. Le Fournisseur accepte d'exécuter tous les documents et de faire tout ce qui est nécessaire à la demande de la Société afin de parfaire le titre de la Société sur la Propriété Intellectuelle de la Société et pour donner effet à cette Clause.</p>	<p>hereby assigns (by way of present and future assignment) absolutely all Company IP to the Company. To the extent that any Company IP does not vest in the Company either pursuant to this Agreement or otherwise under law, the Supplier shall hold such Company IP in trust for and always for the benefit of the Company. The Supplier agrees to execute all documents and do all other things required by the Company in order to perfect the Company's title to the Company IP and to otherwise give effect to this Clause.</p>
<p>9.2. Le Fournisseur accepte de:</p>	<p>9.2. The Supplier agrees to:</p>
<p>(a) divulguer toutes la Propriété Intellectuelle de la Société à la Société dès leur création;</p>	<p>(a) disclose all Company IP to the Company on creation;</p>
<p>(b) (b) S'assurer que tout le Personnel attribue toute la Propriété Intellectuelle de la Société à la Société dès leur création et se conforme par ailleurs à cette Clause 9; et</p>	<p>(b) ensure that any Personnel assign all Company IP to the Company on creation and otherwise comply with this Clause 9; and</p>
<p>(c) exécuter tous les documents et accomplir toutes les autres actions requises par la Société afin de parfaire le titre de la Société sur la Propriété Intellectuelle de la Société et de donner effet à cette Clause 9.</p>	<p>(c) execute all documents and do all other things required by the Company in order to perfect the Company's title to the Company IP and to otherwise give effect to this Clause 9.</p>
<p>9.3. Dans la mesure nécessaire pour permettre à la Société ou à ses successeurs ou cessionnaires de les utiliser intégralement et sans restriction, dans le but qu'ils déterminent, et de bénéficier et recevoir les avantages des Services, le Fournisseur accorde par la présente à la Société et à ses successeurs et cessionnaires une licence perpétuelle, irrévocable, transférable et gratuite (y compris le droit de sous-licencier) pour utiliser tous les Matériaux Préexistants. Le Fournisseur s'engage à informer la Société par écrit de toute intention d'utiliser les Matériaux Préexistants dans le cadre du présent Accord (y compris leur type et leur nature, ainsi que l'utilisation prévue) suffisamment à l'avance avant leur utilisation.</p>	<p>9.3. To the extent required to enable the Company or its successors or assignees to utilise in full without restriction for whatever purpose they may so determine and to enjoy and receive the benefit of the Services, the Supplier hereby grants the Company and its successors and assignees a perpetual, irrevocable, transferable and royalty free licence (including the right to sub-license) to use all Pre-Existing Materials. The Supplier undertakes to inform the Company in writing of any intention to use Pre-Existing Materials in connection with this Agreement (including the type and nature thereof, and the intended use to which they will be out) in good time prior to their use.</p>



<p>9.4. Le Fournisseur garantit par la présente que:</p>	<p>9.4. The Supplier hereby warrants that:</p>
<p>(a) l'utilisation par la Société (et ses licenciés, cessionnaires, successeurs et toute autre personne autorisée par l'un d'entre eux) de la Propriété Intellectuelle de la Société ou de tout autre Droit de Propriété Intellectuelle lié aux Fournitures ne violera pas les Droits de Propriété Intellectuelle d'un tiers;</p>	<p>(a) use by the Company (and its licensees, assignees, successors and any other person authorised by any of them) of the Company IP or any other Intellectual Property Rights in the Supplies shall not infringe the Intellectual Property Rights of any third party;</p>
<p>(b) il n'a pas accordé ni n'accordera à aucun tiers, sous quelque forme que ce soit, des droits sur tout ou partie des Biens produits dans le cadre des Fournitures, dans quelque partie du monde que ce soit;</p>	<p>(b) it has not, and shall not, grant or assign any rights of any nature in part or all of any Goods produced as part of the Supplies to any third party whatsoever in any part of the world;</p>
<p>(c) toutes les Fournitures seront originales pour le Fournisseur et que la Société est ou sera le seul propriétaire sans charges de tous les DPI de la Société et que rien dans les Fournitures (ou toute exploitation de celles-ci par la Société) ne portera atteinte à aucun droit d'un tiers, quel qu'il soit;</p>	<p>(c) all Supplies will be original to the Supplier and that the Company is or shall be the sole and unencumbered owner of all the Company IP and that nothing in the Supplies (or any exploitation thereof by the Company) will infringe any right whatsoever of any third party; and</p>
<p>(d) le Fournisseur dispose de toutes les autorisations et licences applicables et a satisfait à toutes les autres exigences pertinentes requises pour copier et fournir à la Société tout matériel de tiers, quel que soit le format ("Matériel de Tiers") fourni dans le cadre des Fournitures, et que tout Matériel de Tiers sera correctement identifié en tant que tel lorsqu'il n'est pas immédiatement identifiable.</p>	<p>(d) the Supplier has all the applicable permissions and licenses and has fulfilled any other relevant requirements required to copy and provide to the Company any third-party material in whatever format ("Third Party Material") provided as part of the Supplies and that any Third Party Material shall be appropriately flagged as such where not immediately identifiable.</p>
<p>9.5. Le Fournisseur renonce par la présente de manière irrévocable et inconditionnelle à tous les droits moraux ou tout droit de nature similaire qu'il peut avoir ou acquérir sur les Fournitures à perpétuité, et garantit et s'engage à obtenir que toutes les personnes impliquées dans la création, la production ou toute autre utilisation des Fournitures aient renoncé à tous les droits moraux selon les mêmes modalités.</p>	<p>9.5. The Supplier hereby irrevocably and unconditionally waives any and all moral rights or any rights of a similar nature as it may have or acquired in the Supplies in perpetuity, and warrants and undertakes to procure that all persons engaged in the creation or production or other use of the Supplies have waived any and all moral rights on the same terms.</p>



10. RESPONSABILITÉ	10. LIABILITY
<p>10.1. Rien dans le présent Accord ne limite ou n'exclut la responsabilité de l'une ou l'autre Partie en cas de fraude ou de représentation frauduleuse, ou en cas de décès ou de blessures corporelles, ou de dommages matériels causés à des biens de tiers par négligence, ou pour toute responsabilité qui ne peut être légalement exclue ou limitée.</p>	<p>10.1. Nothing in this Agreement shall limit or exclude either Party's liability for fraud or fraudulent misrepresentation or for death or personal injury or third-party property damage caused by negligence, or for any liability which cannot legally be excluded or limited.</p>
<p>10.2. Rien dans le présent Accord ne doit exclure ou limiter la responsabilité du Fournisseur en vertu de la Clause 17 (Confidentialité), de la Clause 18 (Liberté d'information et Transparence) ou de l'indemnité prévue à la Clause 11 (Indemnisation).</p>	<p>10.2. Nothing in this Agreement shall exclude or limit the Supplier's liability under Clause 17 (Confidentiality), Clause 18 (Freedom of Information and Transparency) or the indemnity at Clause 11 (Indemnity).</p>
<p>10.3. Sous réserve de la Clause 10.2 et de la Clause 11.1, la Société ne doit pas être responsable, que ce soit en vertu d'un contrat, d'un délit civil (y compris la négligence ou la violation d'une obligation légale), d'une représentation inexacte ou autrement, en lien avec l'Accord, pour tout dommage indirect, spécial ou consécutif, dans chaque cas, quelle qu'en soit la cause.</p>	<p>10.3. Subject to Clause 10.2 and Clause 11.1, the Company shall not be liable, whether in contract, tort (including negligence or breach of statutory duty), misrepresentation or otherwise in connection with the Agreement for any indirect, special or consequential losses or damage, in each case howsoever arising.</p>
<p>10.4. Sous réserve de la Clause 10.1 et de la Clause 10.2, la responsabilité globale totale de chaque Partie au titre du contrat, de la responsabilité délictuelle (y compris la négligence ou la violation d'une obligation légale), de la représentation mensongère ou autrement en relation avec l'Accord ne doit en aucun cas dépasser 100 % des Frais payés ou payables (si l'Accord n'avait pas été violé) en vertu de l'Accord.</p>	<p>10.4. Subject to Clause 10.1 and Clause 10.2, each Party's total aggregate liability in contract, tort (including negligence or breach of statutory duty), misrepresentation or otherwise in connection with the Agreement shall in no circumstances exceed 100% of the Fees paid or payable (had the Agreement not been breached) under the Agreement.</p>
11. INDEMNISATION	11. INDEMNITY
<p>11.1. En plus de tout autre recours disponible pour la Société, le Fournisseur devra indemniser, défendre et protéger la Société, ainsi que leurs administrateurs, dirigeants et employés respectifs, intégralement et sur demande, de et</p>	<p>11.1. In addition to any other remedy available to the Company, the Supplier shall indemnify, defend and hold harmless the Company, and their respective directors, officers and employees in full and on demand, from</p>



<p>contre toutes responsabilités, réclamations, demandes, dommages, pertes ou dépenses directs ou indirects (y compris les honoraires raisonnables des avocats et autres conseillers professionnels, ainsi que les frais et débours), intérêts et pénalités encourus par eux, quels qu'en soient la cause ou l'origine, en totalité ou en partie, et que ces pertes ou conséquences aient été prévisibles ou non à la date de l'Accord, résultant directement ou indirectement des éléments énumérés ci-dessous, que ces pertes ou conséquences des éléments énumérés ci-dessous aient été prévisibles ou non à la date de l'Accord:</p>	<p>and against any and all direct or indirect liabilities, claims, demands, damages, losses or expenses (including reasonable legal and other professional adviser's fees and disbursements), interest and penalties incurred by them howsoever arising whether wholly or in part, and whether or not such losses or the consequences were foreseeable at the date of the Agreement, resulting directly or indirectly from the matters listed below whether or not such losses or the consequences of the matters listed below were foreseeable at the date of the Agreement:</p>
<p>(a) toute réclamation contre la Société pour blessure, décès ou dommages matériels découlant de la négligence ou de la faute intentionnelle du Fournisseur;</p>	<p>(a) any claim against the Company for injury, death or property damage arising out of the Supplier's negligence or wilful misconduct;</p>
<p>(b) toute réclamation formulée contre la Société pour atteinte réelle ou alléguée aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers découlant de, ou liée à, la fabrication, la fourniture ou l'utilisation des Biens, ou la réception, l'utilisation ou la fourniture des Services;</p>	<p>(b) any claim made against the Company for actual or alleged infringement of a third party's Intellectual Property Rights arising out of, or in connection with, the manufacture, supply or use of Goods, or receipt, use or supply of the Services;</p>
<p>(c) toute violation par le Fournisseur de ses obligations en vertu de la Clause 13 (Protection des données) ; de la Clause 19 (Confidentialité) ; de la Clause 20 (Esclavage moderne) ; ou de la Clause 21 (Cadeaux ou paiements corrompus).</p>	<p>(c) any breach by the Supplier of its obligations under Clause 13 (Data Protection); Clause 19 (Confidentiality); Clause 20 (Modern Slavery); or Clause 21 (Corrupt Gifts or Payments).</p>
<p>12. ASSURANCE</p>	<p>12. INSURANCE</p>
<p>Sauf accord contraire des Parties en écrit, le Fournisseur devra pendant toute la durée du présent Accord détenir et maintenir en vigueur, à ses propres frais, les polices d'assurance spécifiées ci-dessous. Sur demande écrite de la Société, le Fournisseur devra permettre à la Société d'inspecter et/ou de fournir à la Société des copies du certificat d'assurance complet pour ces polices lors du renouvellement de chaque dite police, lorsque cela lui sera demandé par écrit par la Société:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une Assurance Accidents de Travail ou équivalent, comme requise par la loi; 	<p>Unless otherwise agreed by the Parties in writing, the Supplier shall throughout the Term of this Agreement have and maintain in force at its own cost such insurance policies as are specified here below and shall on the written request of the Company from time to time allow the Company to inspect and/or provide the Company with copies of certificate of insurance for such policies and, on the renewal of each such policy when requested to do so in writing by the Company:</p>



<ul style="list-style-type: none"> - Une Assurance Responsabilité Civile Générale aux Tiers (responsabilité publique et responsabilité des produits) assurance d'un minimum de 20 millions d'euros; - Une Assurance Dommages Matériels d'un montant suffisant pour couvrir les biens et/ou matériaux fournis par le Fournisseur conformément à la clause 5.2. <p>En ce qui concerne spécifiquement l'Assurance Responsabilité Civile Générale aux Tiers, l'assureur du Fournisseur doit inclure dans la police d'assurance la Société, Paris 24 - Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques / COJO (Paris 24 - Organizing Committee for the Olympic and Paralympic Games / COJO), le Comité International Olympique (the International Olympic Committee), le Comité International Paralympique (the International Paralympic Committee) et leurs affiliés en tant qu'assurés supplémentaires.</p> <p>En ce qui concerne spécifiquement l'Assurance Dommages Matériels, le Fournisseur veillera à ce que la police d'assurance inclue une renonciation à la subrogation en faveur de la Société, Paris 24 - Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques / COJO (Paris 2024 - Organizing Committee for the Olympic and Paralympic Games / COJO), le Comité International Olympique (the International Olympic Committee), le Comité International Paralympique (the International Paralympic Committee) et le propriétaire et/ou exploitant du site (où les Biens Loués ou les Services sont situés et/ou fournis) ainsi que leurs affiliés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Workers Compensation insurance or equivalent thereof as required by law; and - General Third-Party Liability (i.e., public and products liability) insurance to a minimum of EUR 20 million; and - Property Damage insurance of an adequate amount in respect of property and/or material supplied by the Supplier in accordance with clause 5.2. <p>With particular regard to General Liability insurance, the Supplier's insurer shall include in the insurance policy the Company, Paris 24 – Organizing Committee for the Olympic and Paralympic Games / COJO (Paris 2024 - Comité D'organisation Des Jeux Olympiques Et Paralympiques / COJO), the International Olympic Committee (Comité International Olympique), the International Paralympic Committee (Comité International Paralympique) and their affiliates as additional insured.</p> <p>With particular regard to the Property Damage insurance, the Supplier shall ensure that such insurance policy includes a waiver of subrogation in favor of the Company, Paris 24 – Organizing Committee for the Olympic and Paralympic Games / COJO (Paris 2024 - Comité D'organisation Des Jeux Olympiques Et Paralympiques / COJO), the International Olympic Committee (Comité International Olympique), the International Paralympic Committee (Comité International Paralympique) and the owner and/or operator of the site (where the Hire Goods or Services are located and/or provided) and their affiliates.</p>
<p>13. PROTECTION DES DONNÉES</p>	<p>13. DATA PROTECTION</p>
<p>13.1. Le Fournisseur doit se conformer à ses obligations en vertu de la législation sur la protection des données.</p>	<p>13.1. The Supplier shall comply with its obligations under the Data Protection Legislation.</p>
<p>13.2. La Société collectera et traitera des informations relatives à la Société conformément à la Politique de Protection des Données de la Société.</p>	<p>13.2. The Company will collect and process information relating to the Company in accordance with the Company's Data Protection Policy.</p>



13.3. Le Fournisseur devra, en ce qui concerne toutes les Données Personnelles obtenues par le Fournisseur en vertu de ou en relation avec cet Accord:	13.3. The Supplier shall, in relation to any Personal Data obtained by the Supplier under or in connection with this Agreement:
(a) utiliser et traiter les Données Personnelles uniquement dans le but d'exécuter ses obligations en vertu du présent Accord;	(a) use and process the Personal Data only for the purpose of fulfilling its obligations under this Agreement;
(b) se conformer aux instructions ou directives expresses de la Société, de temps à autre, concernant l'utilisation des Données Personnelles;	(b) comply with the express instructions or directions of the Company from time to time in connection with the use of the Personal Data;
(c) ne pas divulguer ni transférer les Données Personnelles à un tiers ou au Personnel, sauf si cela est nécessaire pour la prestation des Services, et pour toute divulgation ou transfert de Données Personnelles à un tiers, obtenir le consentement écrit préalable de la Société;	(c) not disclose or transfer the Personal Data to any third party or Personnel unless necessary for the provision of the Services and, for any disclosure or transfer of Personal Data to any third party, obtain the prior written consent of the Company;
(d) maintenir la confidentialité des Données Personnelles;	(d) keep the Personal Data confidential;
(e) veiller à ce qu'à tout moment, il dispose de mesures techniques et organisationnelles appropriées pour prévenir tout traitement non autorisé ou illicite des Données Personnelles et/ou toute perte, destruction ou dommage accidentel aux Données Personnelles. De telles mesures techniques et organisationnelles comprendront au minimum le respect des Politiques de Protection des Données et de Cybersécurité de la Société fournies de temps à autre et de telles mesures équivalentes à la fois à la Loi Française ou aux normes de l'Organisation Internationale de Normalisation ISO 27002;	(e) ensure that at all times it has in place appropriate technical and organisational measures to guard against unauthorised or unlawful processing of the Personal Data and/or accidental loss, destruction, or damage to the Personal Data. Such technical and organisational measures will include as a minimum compliance with the Company's Data Protection and Cyber-Security Policies as supplied from time to time and such measures equivalent to either French laws and regulations or International Standards Organisation ISO 27002;
(f) ne pas traiter ou transférer autrement des Données Personnelles en dehors de la France sans le consentement écrit préalable de la Société;	(f) not process or otherwise transfer any Personal Data outside of France without the Company's prior written consent;
(g) aider la Société à répondre à toute demande d'accès des personnes	(g) assist the Company in responding to any data subject access request and



<p>concernées et à garantir le respect de ses obligations en vertu de la Législation sur la Protection des Données en ce qui concerne la sécurité, les notifications en cas de violation, les évaluations d'impact sur la vie privée et les consultations avec les autorités de contrôle ou les régulateurs;</p>	<p>with ensuring compliance with its obligations under the Data Protection Legislation with respect to security, breach notifications, privacy impact assessments and consultations with supervisory authorities or regulators;</p>
<p>(h) informer la Société sans délai indu dès qu'il a connaissance d'une violation ou d'une communication de Données Personnelles qui concerne la conformité de la Société ou du Fournisseur à la Législation sur la Protection des Données;</p>	<p>(h) notify the Company without undue delay on becoming aware of a Personal Data breach or communication which relates to the Company's or Supplier's compliance with the Data Protection Legislation;</p>
<p>(i) à la demande écrite de la Société, supprimer ou restituer les Données Personnelles ainsi que toute copie à la Société à la résiliation de cet Accord, sauf si la législation sur la protection des données exige que les Données Personnelles soient conservées; et</p>	<p>(i) at the written request of the Company, delete or return Personal Data and any copies thereof to the Company on termination of this Agreement unless required by the Data Protection Legislation to store the Personal Data; and</p>
<p>(j) tenir des registres et des informations complets et exacts afin de démontrer la conformité à la présente clause 13 et permettre des audits par la Société ou par l'auditeur désigné par la Société.</p>	<p>(j) maintain complete and accurate records and information to demonstrate compliance with this clause 13 and allow for audits by the Company or the Company's designated auditor.</p>
<p>14. TERME ET RÉSILIATION</p>	<p>14. TERM AND TERMINATION</p>
<p>14.1. L'Accord continuera (et sera soumis à une résiliation anticipée conformément à l'Accord) jusqu'à son expiration telle qu'indiquée à l'avant de cet Accord.</p>	<p>14.1. The Agreement shall continue (and subject to earlier termination in accordance with the Agreement) until expiry as set out at the front of this Agreement.</p>
<p>14.2. Chacune des Parties peut, sans préjudice de ses autres droits ou recours, résilier l'Accord avec effet immédiat et sans encourir de responsabilité envers l'autre Partie en donnant un préavis écrit à l'autre Partie à tout moment:</p>	<p>14.2. Either Party may, without prejudice to its other rights or remedies, terminate the Agreement with immediate effect without incurring any liability to the other Party by giving notice in writing to the other Party at any time:</p>
<p>(a) si l'autre Partie commet une violation substantielle de l'Accord et (si une telle violation est susceptible d'être corrigée) ne remédie pas à la violation dans un délai de 14 jours après avoir reçu une demande écrite de la Partie non-défaillante de le faire; ou</p>	<p>(a) if the other Party commits a material breach of the Agreement and (if such breach is capable of remedy) fails to remedy the breach within 14 days after receiving the non-defaulting Party's request in writing to do so; or</p>



(b) si l'autre Partie subit un événement ou une procédure liée à son insolvabilité ou à un état similaire.	(b) if the other Party suffers any event or proceeding in respect of its insolvency or any similar state of affairs.
14.3. La Société peut, sans préjudice de ses autres droits ou recours, résilier l'Accord avec effet immédiat et sans encourir de responsabilité envers le Fournisseur en donnant un préavis écrit au Fournisseur à tout moment :	14.3. The Company may, without prejudice to its other rights or remedies, terminate the Agreement with immediate effect without any incurring any liability to the Supplier by giving notice in writing to the Supplier at any time:
(a) si le Fournisseur ou l'un de ses dirigeants, employés ou agents commet un acte de corruption tel que décrit par la Loi Française; ou	(a) if the Supplier or any of its officers, employees or agents commits any act of bribery described as per French laws and regulations; or
(b) commet l'une des délits de blanchiment d'argent énumérées par la Loi Française.	(b) commits any money laundering offences as per French laws and regulations.
14.4. À la suite de la résiliation de l'Accord:	14.4. Following termination of the Agreement:
(a) la responsabilité exclusive de la Société à l'égard des Fournitures consistera à verser au Fournisseur des Frais justes et raisonnables pour toutes les Fournitures fournies à la satisfaction de la Société avant la date de résiliation, à condition que le Fournisseur soumette une facture valide pour ces Frais dans les 60 jours suivant ladite date; et	(a) the Company's sole liability in respect of the Supplies shall be to pay to the Supplier a fair and reasonable Fee for all Supplies provided to the satisfaction of the Company before the date of termination, provided that the Supplier submits a valid invoice for such Fees within 60 days after such date; and
(b) le Fournisseur remettra à la Société, ou disposera autrement selon les instructions de la Société, de toutes les Informations Confidentielles de la Société en possession ou sous le contrôle du Fournisseur, de toute personne liée, ou de son ou de leur Personnel.	(b) the Supplier shall deliver up to the Company, or otherwise dispose of at the Company's direction, all Confidential Information of the Company in the possession or under the control of the Supplier, any Connected Person, or its or their Personnel.
14.5. La résiliation du présent Accord, quelle qu'en soit la raison, n'affectera pas les droits ou recours acquis par l'une ou l'autre des Parties antérieurement à la date de résiliation.	14.5. Termination of this Agreement for whatever reason shall not affect either Party's rights or remedies that have accrued prior to the date of termination.
14.6. À l'expiration ou à la résiliation de l'Accord pour quelque raison que ce soit:	14.6. On the expiry or termination of the Agreement for any reason whatsoever:
(a) sous réserve de la Clause 14.4, la relation entre les Parties cessera, sauf disposition contraire prévue dans cette Clause 14.6; et	(a) subject to Clause 14.4, the relationship of the Parties shall cease save as (and to the extent) provide for in this Clause 14.6; and
(b) les dispositions des Clauses 6 (Qualité des Fournitures et Approbations), 8 (Recours de la Société), 9 (Propriété	(b) the provisions of Clauses 6 (Quality of Supplies and Approvals), 8 (Remedies of the Company), 9 (Intellectual



<p>Intellectuelle), 10 (Responsabilité), 11 (Indemnisation), 13 (Protection des Données), 16 (Fiscalité), 16 (Confidentialité), 18 (Liberté d'Information et Transparence), 23 (Notifications) et 24 (Loi Applicable et Compétence Juridictionnelle), ainsi que toute disposition qui est expressément ou implicitement destinée à prendre effet avant ou après la résiliation, continueront à être en vigueur.</p>	<p>Property) 10 (Liability), 11 (Indemnity), 13 (Data Protection), 16 (Taxation), 16 (Confidentiality), 18 (Freedom of Information and Transparency), 23 (Notices) and 24 (Governing Law and Jurisdiction) and any provision which expressly or by implication is intended to come into or remain in force on or after termination will continue in force and effect.</p>
<p>15. FORCE MAJEURE</p>	<p>15. FORCE MAJEURE</p>
<p>Aux fins de cette Clause, "Événement de Force Majeure" désigne un événement échappant au contrôle raisonnable de la Partie affectée, y compris les actes de Dieu, l'incendie, les inondations, les conditions météorologiques anormales, la guerre, les émeutes, les troubles civils, le terrorisme, à l'exception de la défaillance des fournitures d'énergie, de carburant, de transport, d'équipement, de matières premières ou d'autres biens ou services, ou de toute grève ou conflit industriel lié au Fournisseur et/ou aux Personnes Connexes, ou de la négligence ou du manque de fonds du Fournisseur et/ou des Personnes Connexes.</p>	<p>For the purposes of this Clause, "Force Majeure Event" means an event beyond the reasonable control of the affected Party including, act of God, fire, flood, abnormal weather conditions, war, riot, civil commotion, terrorism, but excluding, failure of supplies of power, fuel, transport, equipment, raw materials or other goods or services or any strikes or industrial dispute relating to the Supplier and/or the Connected Persons or the negligence of or the lack of funds of the Supplier and/or the Connected Persons.</p>
<p>15.1. Une Partie ne sera pas en violation de l'Accord ni responsable de tout manquement ou retard dans l'exécution de ses obligations en vertu de l'Accord (et la date d'exécution des obligations concernées sera reportée en conséquence) en raison d'un Événement de Force Majeure, à condition que ladite Partie se conforme aux obligations énoncées à la présente Clause 15 (Force Majeure). Sauf disposition contraire à la Clause 15.4, un Événement de Force Majeure n'autorisera aucune des Parties à résilier l'Accord.</p>	<p>15.1. A Party will not be in breach of the Agreement nor liable for any failure or delay in performance of any obligations under the Agreement (and the date for performance of the obligations affected will be extended accordingly) as a result of a Force Majeure Event, provided that such Party complies with the obligations set out in this Clause 15 (Force Majeure). Save as provided in Clause 15.4, a Force Majeure Event will not entitle either Party to terminate the Agreement.</p>
<p>15.2. La Partie affectée par l'Événement de Force Majeure ("Partie affectée") doit immédiatement informer l'autre Partie par écrit des éléments constitutifs de l'événement de Force Majeure et doit tenir cette Partie pleinement informée de sa poursuite et de tout changement de circonstances pertinent tant que cet</p>	<p>15.2. The Party affected by the Force Majeure Event ("Affected Party") shall immediately notify the other in writing of the matters constituting the Force Majeure Event and shall keep that Party fully informed of their continuance and of any relevant change of</p>



Événement de Force Majeure se poursuit.	circumstances whilst such Force Majeure Event continues.
15.3. La Partie concernée prendra toutes les mesures raisonnables à sa disposition pour minimiser les effets sur l'exécution de ses obligations en vertu du présent Accord.	15.3. The Affected Party shall take all reasonable steps available to it to minimise its effects on the performance of its obligations under this Agreement.
15.4. Si l'Événement de Force Majeure se prolonge pendant plus de 15 jours, la Société peut, tant que l'Événement de Force Majeure persiste, résilier immédiatement l'Accord par notification écrite au Fournisseur, à une date spécifiée dans ladite notification.	15.4. If the Force Majeure Event continues for longer than 15 days the Company may, whilst the Force Majeure Event continues immediately terminate the Agreement by notice in writing to the Supplier, on a date to be specified in that notice.
16. FISCALITÉ	16. TAXATION
16.1. Le Fournisseur sera entièrement responsable et indemnisera la Société pour tout Taxe (quelle que soit sa nature ou son évaluation) ainsi que toute autre responsabilité, déduction, contribution, évaluation ou demande découlant de cet Accord, de la fourniture de tout Fournitures en vertu de cet Accord, ou de tout paiement ou avantage reçu par toute personne engagée par le Fournisseur pour effectuer les Fournitures ou l'un d'entre eux.	16.1. The Supplier shall be fully responsible for and shall indemnify the Company for and in respect of any Tax (howsoever arising or assessed) and any other liability, deduction, contribution, assessment or claim arising from or made in connection with this Agreement, the provision of any Supplies pursuant to this Agreement or any payment or benefit received by any person engaged by the Supplier to perform the Supplies or any of them.
16.2. Le Fournisseur indemnisera également la Société de tous les coûts raisonnables, dépenses, pénalités, amendes ou intérêts encourus ou payables par la Société en relation avec ou conséquence de toute responsabilité, déduction, contribution, évaluation ou réclamation.	16.2. The Supplier shall further indemnify the Company against all reasonable costs, expenses and any penalty, fine or interest incurred or payable by the Company in connection with or in consequence of any such liability, deduction, contribution, assessment or claim.
16.3. Le Fournisseur s'engage (et veillera à ce que ses personnes associées s'engagent également) à ne pas se livrer à une activité, une pratique ou un comportement qui constituerait une infraction à la facilitation de l'évasion fiscale en France ou à l'étranger conformément à la Loi Française, et devra, pendant toute la durée du présent Accord, mettre en place et maintenir des politiques et des procédures raisonnables visant à prévenir la facilitation de l'évasion fiscale par une autre personne, conformément à la Loi Française.	16.3. The Supplier shall (and shall procure that its associated persons shall) not engage in any activity, practice or conduct which would constitute either a France tax evasion facilitation offence or a foreign tax evasion facilitation offence as per French laws and regulations and shall have and maintain throughout the Term of this Agreement such policies and procedures as are reasonable to prevent the facilitation of tax evasion by another person, as required by French laws and regulations.



<p>16.4. Le Fournisseur devra, sur demande, fournir à la Société les détails des mesures de prévention raisonnables qu'il a prises pour empêcher la commission d'une infraction conformément à la Loi Française, et devra rapidement signaler à la Société toute demande ou demande d'un tiers visant à faciliter l'évasion fiscale liée à l'exécution de cet Accord.</p>	<p>16.4. The Supplier shall on demand provide to the Company details of the reasonable prevention measures it has taken to prevent the commission of an offence pursuant to French laws and regulations and shall promptly report to the Company any request or demand from a third party to facilitate the evasion of tax in connection with the performance of this Agreement.</p>
<p>17. CONFIDENTIALITÉ</p>	<p>17. CONFIDENTIALITY</p>
<p>17.1. Sans préjudice de toute obligation de confidentialité signée par ou au nom du Fournisseur avant la date de l'Accord, chaque Partie (et, en ce qui concerne le Fournisseur, s'engage à faire respecter toutes les Personnes Connexes (et son Personnel ainsi que celui de ces Personnes Connexes) doit:</p>	<p>17.1. Without prejudice to any confidentiality undertaking signed by or on behalf of the Supplier before the date of the Agreement, each Party shall (and, in respect of the Supplier, shall procure all Connected Persons (and its and their Personnel) shall:</p>
<p>(a) traiter toutes les Informations confidentielles appartenant à l'autre Partie comme strictement confidentielles;</p>	<p>(a) treat all Confidential Information belonging to the other Party as strictly confidential;</p>
<p>(b) ne pas divulguer d'Informations Confidentielles de l'autre Partie à toute personne, sauf: (i) aux autres Personnes Connexes ou Personnels (s'ils sont liés par des obligations de confidentialité équivalentes) qui ont raisonnablement besoin de connaître les mêmes informations dans le cadre de l'exécution des obligations prévues par l'Accord; ou (ii) si cela est requis par une Loi Applicable ou par une décision d'un tribunal compétent; et</p>	<p>(b) not disclose any Confidential Information of the other Party to any person except: (i) to other Connected Persons or Personnel (if bound by equivalent obligations of confidentiality) that reasonably need to know the same in connection with the performance of obligations under the Agreement; or (ii) if required to be disclosed by Applicable Law or order of a court of competent jurisdiction; and</p>
<p>(c) ne pas utiliser les Informations Confidentielles à quelque fin que ce soit autre que pour l'exécution adéquate de l'Accord.</p>	<p>(c) not use Confidential Information for any purpose whatsoever other than for the proper performance of the Agreement.</p>
<p>17.2. À la résiliation de l'Accord (ou plus tôt si demandé par la Société), le Fournisseur veillera à ce que tous les éléments ou matériaux contenant des Informations Confidentielles appartenant à la Société et se trouvant en possession ou sous le contrôle du Fournisseur et/ou des Personnes Connexes et/ou de son personnel soient détruits ou (à la discrétion de la Société) retournés à celle-ci, et que toutes les Informations</p>	<p>17.2. Upon termination of the Agreement (or earlier if requested by the Company), the Supplier shall ensure that all items or materials containing Confidential Information belong to the Company in the possession or control of the Supplier and/or the Connected Persons and/or its or their Personnel are destroyed or (at the Company's option) returned to the Company, and that all such Confidential</p>



Confidentielles stockées électroniquement, numériquement ou magnétiquement soient effacées.	Information stored electronically, digitally or magnetically is erased.
17.3. La Société peut divulguer des Informations Confidentielles du Fournisseur:	17.3. The Company may disclose Confidential Information of the Supplier:
(a) dans la mesure où la Société (agissant de manière raisonnable) estime que la divulgation est nécessaire ou appropriée dans le cadre de l'exécution de ses fonctions publiques; ou	(a) to the extent that the Company (acting reasonably) deems disclosure necessary or appropriate in the course of carrying out its public functions; or
(b) de manière confidentielle à un conseiller professionnel, consultant, fournisseur ou autre personne engagée par l'une des entités décrites dans cette Clause 17.3 (y compris toute organisation d'évaluation comparative) à des fins liées à l'Accord ou en relation avec celui-ci;	(b) on a confidential basis to a professional adviser, consultant, supplier or other person engaged by any of the entities described in this Clause 17.3 (including any benchmarking organisation) for any purpose relating to or connected with the Agreement;
Et aux fins de ce qui précède, les références à la divulgation sur une base confidentielle signifieront la divulgation soumise à un accord de confidentialité ou à une disposition contenant des termes au moins aussi stricts que ceux imposés à la Société en vertu de cette Clause 17 (Confidentialité).	and for the purposes of the foregoing, references to disclosure on a confidential basis shall mean disclosure subject to a confidentiality agreement or arrangement containing terms no less stringent than those placed on the Company under this Clause 17 (Confidentiality).
17.4. Si la Société en fait la demande, le Fournisseur devra veiller à ce que chacune des Personnes Connexes qui a accès aux Informations Confidentielles de la Société signe un engagement de confidentialité selon un modèle requis par la Société, et le Fournisseur devra rapidement remettre chaque engagement ainsi signé à la Société.	17.4. If requested by the Company, the Supplier shall procure that each of the Connected Persons that has access to Confidential Information of the Company shall execute a confidentiality undertaking in a form required by the Company, and the Supplier shall promptly deliver each such executed undertaking to the Company.
17.5. Pour éviter toute confusion, la Société ne sera pas liée par un devoir de confidentialité concernant les cadeaux ou les gratifications offerts ou fournis à la Société. Le Fournisseur reconnaît que la Société est autorisée à rendre disponibles publiquement tous les détails de tout cadeau ou gratification offert ou accepté, sans consulter préalablement le Fournisseur.	17.5. For the avoidance of doubt, the Company shall not be bound by any duty of confidentiality in respect of any gifts or gratuities offered or provided to or by the Company. The Supplier acknowledges that the Company are permitted to make all or any details of any gift or gratuity offered or accepted publicly available without first consulting with the Supplier.
18. LIBERTE D'INFORMATION ET TRANSPARENCE	18. FREEDOM OF INFORMATION AND TRANSPARENCY
Le Fournisseur doit (et doit veiller à ce que ses sous-traitants le fassent le cas échéant):	The Supplier shall (and shall procure that its sub-contractors (if any) shall):



(a) fournir toute l'assistance et la coopération nécessaires, telles que raisonnablement demandées par la Société, afin de permettre à la Société de se conformer à ses obligations envers son (ses) client(s) selon la Loi Française;	(a) provide all necessary assistance and cooperation as reasonably requested by the Company to enable the Company to comply with its obligations to its client(s) as per the French laws and regulations;
(b) transférer à la Société toutes les Demandes d'Information concernant l'Accord ou les Fournitures qu'il reçoit dès que possible et en tout cas dans les 2 Jours Ouvrables suivant la réception; et	(b) transfer to the Company all Requests for Information relating to the Agreement or the Supplies that it receives as soon as practicable and in any event within 2 Business Days of receipt; and
(c) ne pas répondre directement à une Demande d'Information adressée à la Société sans l'approbation de la Société.	(c) not respond directly to a Request for Information addressed to the Company without the approval of the Company.
19. ÉGALITÉ ET VALEUR SOCIALE / ENVIRONNEMENTALES	19. EQUALITY AND SOCIAL / ENVIRONMENTAL VALUE
<p>Le Fournisseur et ses Personnes Connexes, ainsi que tout son Personnel, s'engagent à respecter en tout temps toutes les Lois Applicables, y compris toutes les législations françaises relatives à toutes les formes de discrimination et/ou toutes modifications ou réécritures statutaires s'y rapportant à la discrimination en matière d'emploi.</p> <p>Le Fournisseur respecte notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> le décret n° 2016-288 du 10 mars 2016 sur l'obligation aux producteurs et détenteurs de déchets de trier à la source cinq flux de déchets (papier/carton, métal, plastique, verre, bois) afin de favoriser la valorisation de ces matières ; les dispositions de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (notamment les interdictions progressives de produits en plastique à usage unique) ; son décret n° 2020-1455 du 27 novembre 2020 portant réforme de la responsabilité élargie des producteurs. 	<p>The Supplier shall and shall procure that all Connected Persons and all of its and their Personnel shall at all times comply with all Applicable Laws, including all France legislations relating to all forms of discrimination and/or any statutory modifications or re-enactments thereof relating to discrimination in employment.</p> <p>The Supplier shall specifically respect:</p> <ul style="list-style-type: none"> Decree No. 2016-288 of March 10, 2016, on the obligation for waste producers and holders to separate five waste streams (paper/cardboard, metal, plastic, glass, wood) at the source to promote the recovery of these materials; The provisions of Law No. 2020-105 of February 10, 2020, relating to the fight against waste and the circular economy (including the progressive bans on single-use of plastic products); Its Decree No. 2020-1455 of November 27, 2020, reforming extended producers' responsibility.
20. ESCLAVAGE MODERNE	20. MODERN SLAVERY
20.1. En exécutant ses obligations en vertu de cet accord, la Société:	20.1. In performing its obligations under this Agreement, the Supplier:



<p>(a) veillera à ce que lui-même et son Personnel se conforment à la Loi Française, ainsi qu'à toute politique de lutte contre l'esclavage et la traite des êtres humains mise en place par la Société de temps à autre;</p>	<p>(a) shall ensure that it and its Personnel comply with French laws and regulations and any anti-slavery and human trafficking policy that the Company has in place from time to time;</p>
<p>(b) déclare et garantit que, à la date de l'Accord, ni le Fournisseur ni aucun de ses Employés:</p>	<p>(b) represents and warrants that, at the date of the Agreement, neither the Supplier nor any of its Personnel:</p>
<p>(i) n'a été reconnu coupable d'une infraction impliquant l'esclavage et la traite des êtres humains n'importe où dans le monde; et/ou</p>	<p>(i) has been convicted of any offence involving slavery and human trafficking anywhere in the world; and/or</p>
<p>(ii) n'a été informé qu'il pourrait faire l'objet d'une enquête, d'une procédure d'enquête ou de mise en application par un organisme gouvernemental, administratif ou réglementaire concernant une infraction réelle ou présumée à l'esclavage et à la traite des êtres humains;</p>	<p>(ii) is or has been notified that it may be subject of any investigation, inquiry or enforcement proceedings by any governmental, administrative or regulatory body regarding any offence or alleged offence of or in connection with slavery and human trafficking;</p>
<p>(c) doit tenir un ensemble complet de dossiers de toutes les documents et matériels fournis à la Société dans le cadre de l'accord et doit mettre en place des procédures pour son propre personnel, ses fournisseurs, sous-traitants et autres participants à ses chaînes d'approvisionnement afin de s'assurer qu'il n'y ait ni esclavage ni traite des êtres humains dans ses chaînes d'approvisionnement. Le Fournisseur doit mettre les dossiers à disposition de la Société sur demande raisonnable;</p>	<p>(c) shall maintain a complete set of records of all documentation and materials provided to the Company in connection with the Agreement and shall implement procedures for its own Personnel, suppliers, sub-contractors, and other participants in its supply chains, to ensure that there is no slavery or human trafficking in its supply chains. The Supplier shall make records available for the Company upon reasonable request;</p>
<p>(d) doit informer la Société dès qu'il a connaissance de tout esclavage avéré ou soupçonné ou de tout trafic d'êtres humains dans une chaîne d'approvisionnement liée à l'Accord; et</p>	<p>(d) shall notify the Company as soon as it becomes aware of any actual or suspected slavery or human trafficking in a supply chain which has a connection with the Agreement; and</p>
<p>(e) indemnisera la Société de toutes pertes, responsabilités, dommages, frais (y compris, mais sans s'y limiter, les honoraires d'avocat) et dépenses encourus par, ou accordés à, la</p>	<p>(e) shall indemnify the Company against any losses, liabilities, damages, costs (including, but not limited to, legal fees) and expenses incurred by, or awarded against, the Agreement as a</p>



Société en raison de toute violation par le Fournisseur de la Loi Française.	result of any breach by the Supplier of French laws and regulations.
20.2. Le Fournisseur doit immédiatement notifier la Société dès qu'il prend connaissance d'une violation de l'une des exigences de la Clause 20.1 (a).	20.2. The Supplier shall immediately notify the Company as soon as it becomes aware of a breach of any of the requirements of Clause 20.1 (a).
20.3. La Société peut résilier le présent Accord avec effet immédiat en envoyant un avis écrit au Fournisseur si celui-ci commet une violation ou une violation présumée des Clauses 20.1 ou 20.2.	20.3. The Company may terminate this Agreement with immediate effect by giving written notice to the Supplier if the Supplier commits a breach or suspected breach of Clauses 20.1 or 20.2.
20.4. Toute violation par le Fournisseur des Clauses 20.1, 20.2, 20.3 ou 20.4 sera considérée comme une violation substantielle de cet Accord qui est irréparable.	20.4. Any breach by the Supplier of Clauses 20.1, 20.2, 20.3 or 20.4 shall be deemed a material breach of this Agreement which is incapable of remedy.
21. CADEAUX OU PAIEMENTS CORROMPUS	21. CORRUPT GIFTS OR PAYMENTS
21.1. Le Fournisseur s'engage à ce qu'il:	21.1. The Supplier undertakes that it:
(a) n'a pas commis de délit de corruption conformément à la Loi Française (un " Délit de Corruption ");	(a) has not committed a bribery offence as per French laws and regulations (a "Bribery Offence");
(b) n'ait pas été formellement informé qu'il fait l'objet d'une enquête relative à des délits présumés de corruption ou de poursuites conformément à la Loi Française;	(b) has not been formally notified that it is subject to an investigation relating to alleged Bribery Offences or prosecution as per French laws and regulations;
(c) ne soit pas informé de circonstances pouvant donner lieu à une enquête relative à une présumée infraction de corruption ou à des poursuites conformément à la Loi Française; et	(c) is not aware of any circumstances that could give rise to an investigation relating to an alleged Bribery Offence or prosecution as per French laws and regulations; and
(d) coopérera pleinement avec la Société et/ou les autorités dans toute enquête sur des délits de corruption présumés ou allégués, et assistera la Société dans le respect de toute demande des autorités compétentes.	(d) will cooperate to the fullest extent with the Company and/or any authorities in any investigation into suspected or alleged Bribery Offences and assist the Company in complying with any requests from relevant authorities.
21.2. Le Fournisseur convient qu'il:	21.2. The Supplier agrees that it:
(a) dispose de procédures documentées adéquates, qu'il maintiendra jusqu'à la résiliation de l'Accord, conçues pour empêcher les personnes associées au Fournisseur (y compris un employé, un sous-traitant ou un agent ou toute autre tierce partie travaillant pour le compte du Fournisseur ou de toute Société affiliée au Fournisseur) (une " Personne Associée ") de commettre une Infraction de Corruption (y	(a) has in place, and shall maintain until termination of the Agreement, adequate documented procedures designed to prevent persons associated with the Supplier (including an employee, sub-contractor or agent or other third party working on behalf of the Supplier or any Supplier Affiliate) (an " Associated Person ") from committing a Bribery Offence (including the provision of anti-bribery and anti-corruption training);



<p>compris la fourniture d'une formation anti-corruption);</p>	
<p>(b) doit se conformer à la Loi Française et ne doit pas, et doit veiller à ce qu'aucune personne associée ne commette une Infraction de Corruption ou tout acte constituant une Infraction de Corruption;</p>	<p>(b) shall comply with French laws and regulations and shall not, and shall procure that no Associated Person shall, commit any Bribery Offence or any act which would constitute a Bribery Offence;</p>
<p>(c) ne fera rien ni ne permettra quoi que ce soit qui pourrait causer à la Société ou à l'un de ses employés, sous-traitants ou agents de commettre une Infraction de Corruption ou d'encourir une responsabilité en relation avec la Loi Française; et</p>	<p>(c) shall not do or permit anything to be done which would cause the Company or any of its employees, sub-contractors or agents to commit a Bribery Offence or incur any liability in relation to French laws and regulations; and</p>
<p>(d) il notifiera immédiatement par écrit à la Société s'il a connaissance ou a des raisons de croire qu'il a enfreint ou potentiellement enfreint l'une de ses obligations en vertu de la présente Clause 21.2, ou si l'une de ses Personnes Connexes a enfreint ou potentiellement enfreint l'une de ses obligations. Cette notification devra fournir tous les détails complets sur les circonstances entourant la violation ou la violation potentielle des obligations du Fournisseur.</p>	<p>(d) shall notify the Company immediately in writing if it becomes aware or has reason to believe that it has, or any of its Associated Persons have, breached or potentially breached any of the Supplier's obligations under this Clause 21.2. Such notice to set out full details of the circumstances concerning the breach or potential breach of the Supplier's obligations.</p>
<p>22. VÉRIFICATION ET FOURNITURE D'INFORMATIONS</p>	<p>22. AUDIT AND PROVISION OF INFORMATION</p>
<p>22.1. Le Fournisseur doit tenir des livres et des registres complets et exacts concernant le présent Accord pendant une période de 2 ans à compter de sa résiliation. Le Fournisseur doit permettre à la Société et/ou à ses agents d'accéder, d'inspecter et d'auditer les registres, les comptes et autres informations pertinentes du Fournisseur concernant le présent Accord et les locaux (y compris la création et la suppression de documents copiés) à des moments raisonnables, moyennant un préavis raisonnable préalable, à condition que la Société soit autorisée à auditer le Fournisseur à tout moment sans préavis lorsque le but de l'audit est de vérifier la conformité du Fournisseur à la Clause 20.1 (Prévention de l'Esclavage Moderne), dans la mesure où cela est raisonnablement nécessaire pour vérifier</p>	<p>22.1. The Supplier shall maintain complete and accurate books and records relating to this Agreement for a period of 2 years subsequent to its termination. The Supplier shall allow the Company and/or its agents to access, inspect and audit the Supplier's records, accounts and other relevant information relating to this Agreement and premises (including the making and removal of copy documents) at reasonable times on reasonable prior notice, save that the Company shall be permitted to audit the Supplier at any time without notice where the purpose of the audit is to verify the Supplier's compliance with Clause 20.1 (Prevention of Modern Slavery), to the extent this is reasonably required for the purpose of verifying the Supplier's compliance with its obligations under the Agreement (including under Clause 19</p>



<p>la conformité du Fournisseur à ses obligations en vertu de l'Accord (y compris en vertu de la Clause 19 (Égalité et Valeur Sociale). Lorsque cet accès, cette inspection ou cet audit est exigé par une autorité gouvernementale ou un régulateur, le Fournisseur doit permettre une telle inspection ou un tel audit à tout moment et il n'y aura aucune limite au nombre d'inspections ou d'audits pouvant être effectués.</p>	<p>(Equality and Social Value)). Where such access, inspection or audit is required by a governmental authority or regulator, the Supplier shall allow such inspection or audit at any time and there shall be no limit to the number of such inspections or audits that can be undertaken.</p>
<p>22.2. La Société prendra en charge les coûts raisonnables de l'auditeur et supportera par ailleurs ses propres coûts liés à l'audit ou à l'inspection, à moins que les documents ne démontrent que la Société a été surfacturée de 5% ou plus, ou que le Fournisseur ait commis une violation substantielle de cet Accord, auquel cas les frais raisonnables de l'audit seront supportés par le Fournisseur.</p>	<p>22.2. The Company shall pay the auditor's reasonable costs and otherwise bear its own costs in connection with the audit or inspection, unless the records show that the Company has been overcharged by 5% or more or the Supplier is in material breach of this Agreement, in which case the reasonable cost of the audit shall be borne by the Supplier.</p>
<p>22.3. Lors de la réalisation des audits, la Société se conformera aux instructions raisonnables du Fournisseur afin de minimiser les perturbations pour l'activité du Fournisseur et de préserver la confidentialité des autres Informations Confidentielles du Fournisseur ainsi que celles des autres clients du Fournisseur.</p>	<p>22.3. When conducting audits, the Company shall comply with the Supplier's reasonable directions in order to minimise disruption to the Supplier's business and to safeguard the confidentiality of the Supplier's other Confidential Information and that of the Supplier's other customers.</p>
<p>23. NOTIFICATIONS</p>	<p>23. NOTICES</p>
<p>23.1. Toute notification ou autre communication à effectuer en vertu de cet accord devra être rédigée par écrit, en Anglais ou en Français, et signée par la Partie l'émettant (ou son représentant) et sera transmise en mains propres ou par courrier recommandé (ou, s'il est envoyé depuis ou vers la France, par un service de messagerie internationalement reconnu) à l'adresse suivante de la Société:</p>	<p>23.1. Any notice or other communication to be given under this Agreement shall be in writing, in English or French and signed by or on behalf of the Party giving it (or its representative) and shall be served by hand or registered post (or, if posted to or from France, an internationally recognised courier service) to:</p>
<p>(a) dans le cas du Fournisseur, l'adresse du Fournisseur spécifiée au début du présent Accord;</p>	<p>(a) in the case of the Supplier, the Supplier's address specified at the front of this Agreement;</p>
<p>(b) Dans le cas de la Société : le siège social de la Société (en précisant, dans les deux cas, l'attention urgente du Directeur Général de la Société); ou</p>	<p>(b) in the case of the Company: the registered office of the Company (marked, in either case, for the urgent attention of the Company's Managing Director); or</p>



(c) toute autre adresse que le destinataire peut désigner conformément à cette Clause.	(c) such other address as the recipient may designate in accordance with this Clause.
23.2. Une notification sera réputé avoir été reçue:	23.2. A notice shall be deemed to have been received:
(a) si elle est remise en main propre, au moment de la livraison; et	(a) if delivered by hand, at the time of delivery; and
(b) si elle est envoyée par courrier recommandé, 48 heures après l'envoi (ou, si elle est envoyée par un service de messagerie internationalement reconnu, 48 heures à partir de la date de livraison au service de messagerie);	(b) if sent by registered post, 48 hours after posting (or, if sent by an internationally recognised courier service, 48 hours from the date of delivery to the courier service);
à condition qu'une notification réputée avoir été reçue un jour qui n'est pas un Jour Ouvrable, ou après 17h00 à l'endroit de réception, sera réputée avoir été reçue le Jour Ouvrable suivant à 09h30 à l'endroit de réception.	provided that a notice deemed to have been received on a day which is not a Business Day, or after 17.00 hours in the place of receipt, shall instead be deemed to have been received on the next Business Day at 09.30 hours in the place of receipt.
24. GÉNÉRAL	24. GENERAL
24.1. Aucune violation d'une disposition de l'accord ne peut faire l'objet d'une renonciation ou d'une décharge, sauf avec le consentement écrit exprès des parties. L'absence d'exercice ou le retard dans l'exercice d'un droit ou d'un recours en vertu du présent accord ne constitue pas une renonciation à ce droit ou recours ou à tout autre droit ou recours.	24.1. No breach of any provision of the Agreement shall be waived or discharged except with the express written consent of the Parties. No failure to exercise or delay in exercising any right or remedy under this Agreement shall operate as a waiver of that or any other right or remedy.
24.2. L'Accord ne pourra être modifié ou amendé que si une telle modification ou amendement est convenu par écrit par un représentant dûment autorisé des Parties.	24.2. The Agreement shall not be varied or amended unless such variation or amendment is agreed in writing by a duly authorised representatives of the Parties.
24.3. Cet Accord constitue l'intégralité de l'accord entre les Parties concernant l'objet des présentes. Chaque Partie reconnaît qu'en concluant cet Accord, elle ne se fie à aucune déclaration ou autre garantie, sauf si expressément énoncée ou mentionnée dans cet Accord, à condition que rien dans cet Accord ne limite ou n'exclue toute responsabilité en cas de fraude ou de déclaration frauduleuse.	24.3. This Agreement contains the entire agreement of the Parties in relation to the subject matter hereof. Each Party acknowledges that, in entering into this Agreement, it is not relying on any representation or other assurance except as expressly set out or referred to in this Agreement, provided that nothing in this Agreement shall limit or exclude any liability for fraud or fraudulent misrepresentation.
24.4. Aucune clause, obligation, représentation, promesse ou condition, verbale ou écrite, expresse ou implicite, n'a été faite ou invoquée par l'une ou	24.4. No terms, obligations, representations, promises or conditions, oral or written, express or implied, have been made or relied upon by either Party other than



<p>l'autre Partie en dehors de celles expressément contenues dans cet Accord. Pour éviter toute confusion, chaque Partie renonce de manière irrévocable à tout droit qu'elle pourrait avoir de rechercher un recours et à tout droit qu'elle pourrait avoir de réclamer des dommages-intérêts et/ou de résilier cet Accord en ce qui concerne:</p>	<p>those expressly contained in this Agreement. For the avoidance of doubt, each Party irrevocably waives any right it may have to seek a remedy for and any rights it may have to claim damages and/or to rescind this Agreement in respect of:</p>
<p>(a) toute déclaration erronée qui n'est pas devenue une clause de cet Accord; ou</p>	<p>(a) any misrepresentation which has not become a term of this Agreement; or</p>
<p>(b) violation de garantie ou d'engagement (autres que ceux expressément prévus dans le présent Accord), qu'ils soient expressément ou implicitement prévus par la loi ou autrement.</p>	<p>(b) any breach of warranty or undertaking (other than those expressly contained in this Agreement), whether express or implied, statutory or otherwise,</p>
<p>à moins que ladite déclaration inexacte, garantie ou engagement n'ait été faite de manière frauduleuse.</p>	<p>unless such misrepresentation, warranty or undertaking was made fraudulently.</p>
<p>24.5. Le Fournisseur ne peut, sans l'accord écrit préalable de la Société, céder, transférer, sous-licencier, sous-traiter, grever ou autrement traiter le présent Accord ou l'un de ses droits ou obligations découlant de celui-ci (en totalité ou en partie). Lorsqu'une telle approbation est accordée, le Fournisseur demeure responsable envers la Société de l'exécution de toutes les obligations (à l'exception de celles de la Société) en vertu du présent Accord. Rien dans le présent Accord ne restreint la Société dans la cession, la transférabilité, la sous-licence, la sous-traitance, la grevée ou autre traitement du présent Accord ou de ses droits ou obligations en vertu de celui-ci (en totalité ou en partie), selon son appréciation exclusive et à sa seule discrétion, de temps à autre.</p>	<p>24.5. The Supplier may not, without the Company's prior written approval, assign, novate, transfer, sublicense, subcontract, charge or otherwise deal in this Agreement or any of its rights or obligations arising pursuant to this Agreement (in whole or in part). Where any such approval is granted the Supplier shall remain liable to the Company for the performance of all obligations (except for the Company's) under this Agreement. Nothing in this Agreement shall restrict the Company from assigning, novating, transferring, sublicensing, subcontracting, charging or otherwise dealing in this Agreement or its rights or obligations under it (in whole or in part) as it sees fit in its sole discretion from time to time.</p>
<p>24.6. Toutes les garanties, conditions, termes et représentations non énoncés dans le présent Accord, qu'ils soient implicites en vertu de la loi ou autrement, sont exclues dans la mesure permise par la loi.</p>	<p>24.6. All warranties, conditions, terms and representations not set out in this Agreement whether implied by statute or otherwise are excluded to the extent permitted by law.</p>
<p>24.7. Si une disposition de cet Accord est, devient ou est jugée illégale, invalide ou inapplicable (en tout ou en partie), ladite disposition sera réputée être</p>	<p>24.7. If a provision of this Agreement is, becomes or is found to be illegal, invalid or unenforceable (in whole or in part), such provision shall be deemed severed,</p>



<p>dissociée, et la légalité, la validité et l'applicabilité du reste de cet Accord ne seront pas affectées.</p>	<p>and the legality, validity and enforceability of the remainder of this Agreement shall not be affected.</p>
<p>24.8. Rien dans le présent Accord ne constitue une société de personnes, une relation d'agence ou un contrat de travail entre les Parties.</p>	<p>24.8. Nothing in this Agreement constitutes a partnership, relationship of agency or contract of employment between the Parties.</p>
<p>24.9. Les droits des Parties de résilier, annuler ou convenir de toute modification, renonciation ou règlement en vertu de cet Accord ne sont pas soumis au consentement de toute personne qui n'est pas partie à cet Accord.</p>	<p>24.9. The rights of the Parties to terminate, rescind or agree any variation, waiver or settlement under this Agreement are not subject to the consent of any person that is not a party to this Agreement.</p>
<p>24.10. L'Accord n'est opposable et ne pourra être exécuté que par les Parties, conformément aux dispositions de la loi Française.</p>	<p>24.10. The Agreement shall not be enforceable by anyone other than the Parties to this Agreement, in accordance with French laws and regulations.</p>
<p>24.11. Cet Accord peut être conclu sous la forme de 2 exemplaires ou plus, chacun signé par une ou plusieurs des Parties (mais pris ensemble, signés par toutes les Parties), et à condition que toutes les Parties entrent ainsi dans l'Accord, chacun des exemplaires signés, lorsqu'ils sont dûment échangés ou remis, sera considéré comme un original mais, pris ensemble, ils constitueront un seul instrument.</p>	<p>24.11. This Agreement may be entered into in the form of 2 or more counterparts, each executed by one or more of the Parties (but taken together executed by all), and provided that all the Parties shall so enter into the Agreement, each of the executed counterparts, when duly exchanged or delivered, shall be deemed to be an original but, taken together, they shall constitute one instrument.</p>
<p>24.12. La langue prédominante de cet accord sera l'anglais. En cas de conflit ou de divergence entre la version anglaise et toute traduction de cet accord dans une autre langue, la version anglaise prévaudra.</p>	<p>24.12. The prevailing language of this agreement shall be English. In the event of any conflict or discrepancy between the English version and any translation of this agreement into another language, the English version shall prevail.</p>
<p>25. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION</p>	<p>25. GOVERNING LAW AND JURISDICTION</p>
<p>25.1. Cet Accord et toute obligation non contractuelle découlant de celui-ci ou liée à celui-ci, ainsi que tout litige, sont régis par la loi française et interprétés conformément à celle-ci. Chaque Partie se soumet irrévocablement, à toutes fins liées à cet Accord, à la compétence exclusive des tribunaux français.</p>	<p>25.1. This Agreement and any non-contractual obligations arising out of or in connection with this Agreement and any Dispute shall be governed by, and construed in accordance with, the law of France. Each Party irrevocably submits for all purposes in connection with this Agreement any dispute to the exclusive jurisdiction of the courts of France.</p>
<p>25.2. Les Parties s'efforceront raisonnablement de résoudre tout litige ou réclamation découlant de cet Accord (y compris tout litige relatif aux négociations</p>	<p>25.2. The Parties shall use reasonable endeavours to resolve any dispute or claim arising in connection with this Agreement (including any dispute</p>



<p>précontractuelles, à l'existence, à la validité ou à la résiliation de cet Accord ou aux conséquences de la non-existence ou de l'invalidité de cet Accord) par une discussion prompte et de bonne foi à un niveau de gestion approprié au litige. Cette discussion ne sera pas une condition préalable à l'introduction d'une action en justice devant un tribunal. À moins que cet Accord n'ait déjà été résilié, les Parties continueront d'exécuter leurs obligations en vertu de cet Accord, quelle que soit la nature du litige. Le Fournisseur continuera de fournir les Fournitures conformément à cet Accord (sauf si la Société demande par écrit au Fournisseur de ne pas le faire) sans délai ni interruption pendant la résolution d'un litige ou d'un désaccord.</p>	<p>regarding pre-contractual negotiations, the existence, validity or termination of this Agreement or the consequences of non-existence or invalidity of this Agreement) by prompt discussion in good faith at a managerial level appropriate to the Dispute. Such discussion shall not be a pre-condition to the commencement of legal proceedings before any court. Unless this Agreement has already been terminated, the Parties shall continue to perform their obligations under this Agreement regardless of the nature of the Dispute. The Supplier shall continue to provide the Supplies in accordance with this Agreement (unless the Company requests in writing that the Supplier does not do so) without delay or disruption while a dispute or disagreement is being resolved.</p>
<p><i>Les termes et conditions précédents représentent les conditions générales de la société AES FRANCE (Code NAF: 8230Z) ("la Société") applicables à tout Bon de Commande ou tout Contrat de Forme Simplifiée dans lequel ces conditions générales sont expressément incorporées par référence aux "Conditions Générales de la Société AES France disponibles à https://arenagroup.com/terms-conditions-of-supply/.</i></p>	<p><i>The foregoing terms and conditions represent AES FRANCE's (Code NAF: 8230Z) (the "Company") general terms and conditions applicable to any Purchase Order or any Short Form Contract wherein these general terms and conditions are specifically incorporated by reference to "AES France's General Terms and Conditions available at https://arenagroup.com/terms-conditions-of-supply/.</i></p>